

MINUTE...

Si vous prenez plus d'une minute pour lire cette première page du journal "Les Affaires", vous gagneriez beaucoup en devenant un "lecteur dynamique".

Si vous pouvez le faire avec une compréhension égale ou supérieure c'est que vous êtes parmi l'un de nos 350,000 diplômés!

institut de lecture dynamique
evelyn wood inc.



205 OUEST, RUE SHERBROOKE
MONTREAL, QUE. TEL 844 1941

Vol. XL No 52
Lundi 23 décembre 1968

LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE

635 HENRI-BOURASSA EST

MONTREAL 12

18/68/10/69/34/7 31514
ALLEN, M. Patrick, Economiste,
8915, St-Urbain,
MONTREAL 11, Qué.

ERCEIALE
25 cents

Jean-Paul Beaudry: Le Québec peut envisager l'avenir avec confiance

par Rhéal BERCIER

Les Québécois ont raison d'envisager l'avenir avec optimisme et confiance; ils peuvent compter sur un développement économique continu et sur une hausse du standard de vie dans les années à venir, a déclaré M. Jean-Paul Beaudry. Le ministre de l'Industrie et du Commerce prenait alors la parole au déjeuner-causerie hebdomadaire du Club Kiwanis Saint-Laurent.

Selon le conférencier, qui avait intitulé sa causerie: "L'évolution économique du Québec dans la perspective 1976", trois facteurs fondamentaux sont à la base du progrès futur du Québec: 1) Le déve-

loppement et la mise en application de techniques plus avancées; 2) Une réserve de main-d'oeuvre de plus en plus abondante; et 3) L'ouverture de notre économie sur le marché mondial.

M. Beaudry a déclaré qu'en 1976, la demande croissante des biens et services bénéficiera notamment des perfectionnements techniques résultant en un accroissement de la productivité; ce qui contrebalancera le danger d'inflation. Une population plus nombreuse comptant une main-d'oeuvre qualifiée attirera de nouvelles industries, a enchaîné le conférencier, qui provoqueront une

diversification plus marquée de l'économie québécoise. Sous la pression des progrès techniques et de la croissance économique, note M. Beaudry, les entreprises industrielles modifieront constamment leurs structures économiques: les secteurs en expansion attireront et les hommes et les capitaux, tandis que d'autres seront voués à la disparition.

"Il faut se développer, se moderniser, se reconstruire, éventuellement augmenter sa production". Faisant appel à la science et à la technique dans une plus large mesure qu'aujourd'hui, la société économique de demain connaîtra un développement beaucoup plus marqué de l'automatisation, ce qui sera, d'après M. Beaudry, de nature à "dégager de l'industrie les effectifs nécessaires à la croissance".

Le conférencier a dit que l'industrie québécoise a tout intérêt à se tourner vers les techniques de pointe. "Concentrations, reconversions, produits nouveaux se multiplieront avec toutes les conséquences que cela implique sur la mobilité de l'emploi.

Quelle sera le niveau de la production en 1976? Selon M. Beaudry, en termes de dollars courants, c'est-à-dire en termes du pouvoir d'achat en 1976, le produit national brut du Québec atteindrait le chiffre imposant de \$30 milliards, soit le double de celui atteint en 1968. Alors, a poursuivi le conférencier, le Québécois moyen aura un revenu disponible de 50% plus élevé qu'aujourd'hui.

Actuellement, a repris M. Beaudry, on investit \$4,400,000,000 par année au Québec; en 1976, on prévoit que le total atteindra \$9 à 10 milliards: sur ce total, environ \$2 milliards proviendront du secteur manufacturier. Il convient de noter, a enchaîné le ministre, qu'avec un tel niveau d'investissement on est en droit de s'attendre à ce que le produit national brut du Québec atteigne un niveau supérieur à \$30 milliards. En effet, le taux d'accroissement de notre PNB, au cours des 20 dernières années a été de 7.6% comparativement à un taux projeté de 7.5% pour les 8 prochaines années. Selon M. Beaudry, cette baisse s'explique surtout par le fait que le gouvernement a décidé de prendre les mesures qui s'imposent en vue de contrôler la spirale inflationniste.

Les Québécois ont toute raison de voir l'avenir avec optimisme et confiance; car ils peuvent compter sur un développement économique soutenu, et sur la hausse du standard de vie dans les années à venir, a conclu le conférencier.

Première conséquence de la r

La Société de Fiducie du Québec achète 12% des actions de la B.P.

L'une des institutions du Mouvement coopératif Desjardins vient de se porter acquéreur de 12% des actions de la Banque Provinciale du Canada dans une transaction qui implique une somme de quelque \$6 millions.

La Société de Fiducie du Québec vient, en effet, d'acquérir 581,150 actions de la Banque Provinciale. La société Canadian Pacific Investments Ltd., qui détenait ce groupe d'actions, les a vendues à la maison de courtage Dominion Securities Ltd., et cette dernière les a revendues \$10.37 l'unité à la Société de Fiducie.

C'est la première fois dans l'histoire du Mouvement Desjardins qu'une de ses institutions entre en possession des actions d'une banque à charte. Auparavant, la loi des Caisses d'Épargne et de Crédit du Québec n'autorisait pas les Caisses Populaires à effectuer des placements dans les actions ordinaires des corporations. Ce n'est que depuis la semaine dernière que le ministre des Institutions finan-

cières, Compagnies et Coopératives, a présenté un projet de loi autorisant les Caisses à participer d'une façon plus tangible à l'essor économique du Québec. Le lecteur voudra bien se rappeler que le journal LES AFFAIRES, subséquemment à une interview exclusive que lui accordait M. Yves Gabias, a été le premier à rapporter la décision du gouvernement relative à cette nouvelle législation.

Selon ce projet de loi, toute Fédération de caisses d'épargne et de crédit est autorisée à faire des placements dans des actions ordinaires des corporations, aux conditions déterminées par arrêté ministériel. Cette décision toutefois ne sera en vigueur que jusqu'au 31 décembre 1970.

Signalons cependant que M. Gabias a précisé qu'une étude à ce sujet est en cours et qu'il compte la soumettre à l'Assemblée nationale dès la prochaine Session.

R.B.

Montréal hausse la taxe foncière

En vue de combler un écart de l'ordre de \$27,301,416 de l'exercice financier en cours, la ville de Montréal hausse la taxe foncière de 23% et conserve pour les deux prochaines années les quelque \$9,700,000 qu'elle aurait normalement dû verser comme contribution patronale aux caisses de retraite de ses 20,000 employés.

Le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier a révélé, lors de la présentation de ce budget supplémentaire au conseil municipal de Montréal, jeudi dernier, que ce déficit budgétaire est dû d'une part à l'échec de la loterie municipale, et d'autre part, au partage déséquilibré de la taxe de vente en fonction d'une formule de péréquation créée par le gouvernement provincial, il y a quelque quatre ans.

Par l'introduction de ce budget spécial, plusieurs postes ont été réajustés. Ainsi, l'on a réduit de \$1.5 millions à \$1 million les revenus attendus de la vente de propriétés municipales. Par contre, l'on a porté de \$1.2 million à \$1.6 million la contribution de la ville à la Place des Arts. D'autre part, certains remboursements d'emprunts ont été réduits de \$940,000 à \$1,600; mais l'on a dû ajouter \$2 millions au poste des augmentations de traitements et de gages à la suite de renouvellement de contrats. Le budget au poste de la police connaît une augmentation de près de \$2 millions, passant de \$31.4 millions à \$33.6 millions.

Par ailleurs, une dépense au montant de \$1,856,559 a été mise à la disposition du comité exécutif pour le quartier de Saint-Michel-Nord, récemment annexé à Mont-

réal. Les dépenses d'administration mises à la disposition du comité exécutif passent cependant de \$5.2 millions à \$950,000.

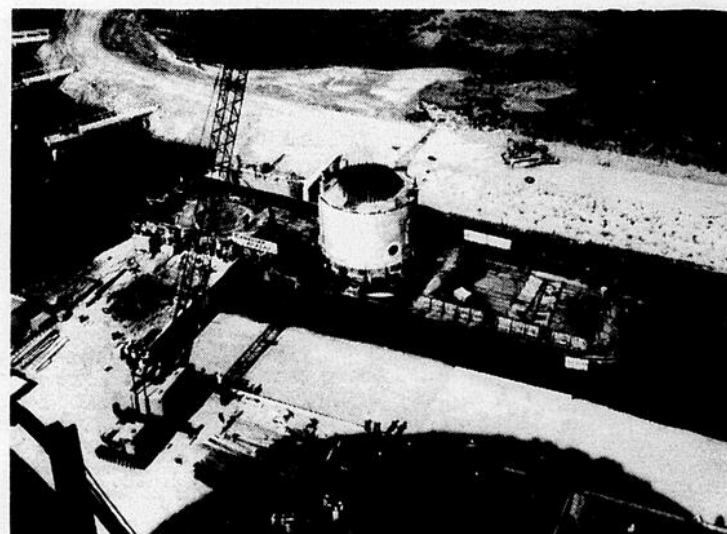
Banque du Canada

Hausse du taux d'escompte

Ottawa — Le Gouverneur de la Banque du Canada, Monsieur Louis Rasminsky, a annoncé que le taux d'escompte de la Banque était porté de 6 à 6 1/2%, à compter du 18 décembre. Il a précisé que cette décision reflétait l'inquiétude de la banque centrale en raison de la persistance de la montée inflationniste des prix et des coûts au cours des derniers mois. Il a signalé, à cette occasion, la hausse récente des taux d'intérêt au Canada et à l'étranger.

Québec ouvre un bureau à Chicago

Le bureau commercial du Québec à Chicago sera en opération dès la fin de janvier. C'est ce que nous a confié M. Jean-Paul Beaudry, ministre de l'Industrie et du Commerce, cette semaine. Le délégué industriel qui sera chargé de faciliter les échanges commerciaux entre le Québec et Chicago ou encore amener de nouvelles industries de Chicago au Québec, sera M. Guy Brassard. Jusqu'à maintenant, M. Brassard occupait le poste de délégué industriel de la région des Laurentides.



Les ingénieurs de Surveyer, Nenniger & Chênevert Inc. ont résolu de façon ingénieuse les problèmes très particuliers que posait le transport d'immenses pièces d'équipement à la Centrale Nucléaire de Gentilly. Le transport par route ou chemin de fer de la calandre et d'autres pièces d'équipement important s'étant révélé impossible ou d'un coût prohibitif, on a creusé un canal de 2,000 pieds de longueur partant de la Voie Maritime du St-Laurent jusqu'à l'emplacement de la centrale nucléaire. Ce canal servira plus tard à amener l'eau de refroidissement à la centrale. Les chalands s'engagent dans une écluse spécialement conçue à cet effet et permettant de soulever suffisamment les chargements pour qu'ils puissent entrer dans l'enceinte du réacteur sans qu'il soit nécessaire de les soulever à nouveau. La photo nous montre la calandre pesant 600 tonnes à la suite de son voyage de 80 milles venant de Montréal où elle a été fabriquée. Peu après que la photo a été prise, la calandre a été placée sur un ensemble de roues, elles-mêmes attachées à des bouts de rails; elle a ensuite été tirée délicatement, mais rapidement à l'intérieur de l'enceinte où elle est installée en permanence.

LES INSTRUMENTS DU PROGRÈS

Depuis plus de vingt ans, au Canada et en Europe, au service de gouvernements et d'entreprises privées, Paul FREROT planifie, prévoit, organise et développe. Dans une série de chroniques, il nous livre les fruits de son expérience et de ses réflexions et que nos lecteurs lui répondent au courrier adressent.



(I) - Information et préjugés

quer à un rythme soutenu, bien que l'aviation alliée s'employât, de même que les troupes aéroportées, à cloisonner le champ de bataille: le Grand Quartier Général de Hitler s'obstinait à croire, plus de douze heures après le début du débarquement, qu'il ne s'agissait pas de la véritable invasion et qu'il n'était pas nécessaire de libérer deux divisions blindées tenues en réserve à quelque distance de là, inactives et inutiles. Mieux, ce n'est que le 24 juillet, plus de cinq semaines après le débarquement, que la 15e armée, qui se trouvait dans le Pas de Calais, fut engagée dans la bataille de Normandie. Il n'est pas besoin d'ajouter que, à ce moment, il était beaucoup trop tard pour renverser la situation.

Même si l'avance des alliés n'était pas encore spectaculaire, ils étaient solidement établis sur le continent et disposaient de tous les moyens nécessaires pour s'accrocher solidement au terrain conquis.

Nul ne peut dire ce qui se serait produit si toutes les troupes allemandes disponibles avaient été engagées immédiatement dans la bataille. Mais il est évident que l'incroyable entêtement de l'Etat-Major de Hitler à croire que le

débarquement devait avoir lieu dans le Pas de Calais, son refus de reconsidérer son opinion à la lumière d'une multitude de renseignements pourtant concordants et significatifs, sa lenteur inimaginable à tirer les leçons qui s'imposaient d'une situation pourtant très claire ont considérablement aidé les troupes alliées à remporter cette grande bataille.

Il est significatif de constater que, seul de ceux qui n'avaient pas cru à un débarquement en Normandie, le maréchal Rommel, qui prenait quelques jours de congé dans sa famille à Herrlingen, réalisa immédiatement l'ampleur de sa méprise. Averti, chez lui, du débarquement, Rommel s'écria: "Quel idiot j'ai été" et il fonça immédiatement vers la France reprendre le commandement de ses troupes. Mais Rommel, tous s'accordent à le reconnaître, avait un esprit extrêmement souple et ouvert (nous dirions flexible) exempt de préjugés.

Nous verrons la semaine prochaine que, dans la vie des affaires, des préjugés du genre de celui que nous venons d'exposer ne sont pas aussi rares qu'on pourrait le croire, et sont, cela va de soi, cause de grands échecs.

Groupe Royal Dutch/Shell:

\$1.3 million pour perfectionner les systèmes d'éducation existants

Un montant de \$1,361,000 à répartir sur une période de trois ans, en provenance des sociétés du groupe Royal Dutch/Shell, sera affecté, à titre d'aide financière, à la solution des problèmes auxquels les systèmes d'éducation se heurtent actuellement dans de nombreux pays.

La plus grande partie de ce montant est destinée à deux organismes internationaux qui se sont donné ce but particulier, notamment le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (C.R.I.E.) que l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.) a récemment établi et la Fondation européenne de la culture (F.E.C.) dans le cadre de son projet "Réforme de l'éducation et de l'enseignement".

Le C.R.I.E. vise à partager la charge des innovations parmi les pays membres dont les systèmes d'éducation éprouvent de grandes difficultés à faire face à l'énorme relèvement des inscriptions qui s'est manifesté à tous les niveaux ces dernières années. Le Centre favorisera les études et instituera un vaste programme d'expérimentation dans de nombreux pays en vue

de fournir des directives d'innovations que l'expérience aura révélées pratiques et nécessaires. Les questions problématiques auxquelles on accordera la priorité comprendront la croissance et les facilités en matière d'éducation, les programmes en faveur des populations défavorisées du point de vue social, la structure, les plans et l'organisation de l'enseignement supérieur, l'enseignement supérieur, l'enseignement audio-visuel et ses techniques, la formation et le recyclage du corps enseignant. On prête également une grande importance à la recherche de moyens par lesquels les systèmes courants peuvent être renouvelés moyennant un coût modéré et une dislocation minimale.

Le programme de la Fondation européenne de culture est étroitement uni au programme du C.R.I.E. Il peut être considéré comme la poursuite de ses objectifs dans un avenir plus éloigné. A la lumière des prévisions de sociologues, économistes et de spécialistes en matière d'enseignement portant sur les caractéristiques probables de la communauté européenne occidentale d'ici trente ans, le C.R.I.E. se saisira des problèmes principaux que soulève la question "Quel est le but de l'enseignement?". On s'attend à ce que ces études donneront naissance à de solides principes sur lesquels on fondera la réorientation des systèmes et des plans d'enseignement, tout particulièrement dans le but de faire face aux problèmes du XXIe siècle. Le restant du fonds sera affecté, par le truchement des sociétés Shell elles-mêmes, aux projets de recherche et autres, dont leurs propres pays font l'objet. Ces donations revêtiront l'aspect de contributions nationales aux programmes du C.R.I.E. et de la F.E.C.

Ces contributions s'inspirent du principe de l'intérêt industriel au développement de l'enseignement, qui a guidé depuis de nombreuses années les sociétés Shell dans les pays où la participation du secteur privé est un aspect courant du système national. Cette pratique étant répandue à travers le monde, la totalité de leurs contributions à l'enseignement s'élève annuellement à quelque \$3,400,000. Bien entendu, la nouvelle aide à l'Europe n'est pas comprise dans ce dernier montant.

NOTE: Le C.R.I.E. (en tant qu'institution dépendant de l'O.C.D.E.) est constitué par les Etats suivants: Allemagne fédérale, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Turquie.

Réorganisation du Conseil national de recherches

A la suite de la nomination, à l'automne de 1967, de monsieur W. G. Schneider à la présidence du Conseil national de recherches du Canada, le comité d'administration s'est réuni à plusieurs reprises en vue de reviser ses structures administratives et de leur donner une plus grande efficacité.

Devant la croissance rapide des universités, et compte tenu de l'importance accrue de la recherche scientifique en regard des problèmes nationaux, le Conseil est convenu qu'une meilleure planification et qu'une coordination plus étroite des travaux de recherches s'imposaient. Aussi, d'accord avec le Dr Schneider, le Conseil a jugé nécessaire de mettre en place une organisation administrative plus souple et mieux adaptée aux besoins de la recherche.

Le Conseil a donc décidé de réorganiser ses structures administratives et de répartir de façon plus efficace les principales responsabilités qui lui incombent.

En vertu de la Loi qui lui a donné existence, le Conseil national de recherches du Canada se compose du président, d'un vice-président à l'administration, de deux vice-présidents de la section scientifique, et d'au plus 17 autres membres nommés par arrêté ministériel. Le Conseil est un organisme constitué et doit se réunir au moins trois fois par année.

Le Conseil relève d'un ministre qui est membre du Comité du Conseil privé sur la recherche scientifique et industrielle. C'est, à l'heure actuelle, l'honorable Charles M. Drury, président du Conseil du Trésor, qui répond du Conseil au Parlement. A l'exception des quatre officiers permanents, les membres du Conseil sont nommés pour un mandat de trois ans, sans rémunération. Ces membres sont choisis parmi le personnel supérieur des universités, de l'industrie et de la main-d'oeuvre, de façon à assurer au Conseil une participation scientifique et régionale aussi large que possible.

La nouvelle structure administrative comporte les éléments suivants:

- nomination de deux nouveaux vice-présidents statutaires;
- création de deux nouveaux postes supérieurs;
- mise en place de cinq secteurs d'opération, dont trois sont sous la responsabilité des vice-présidents statutaires et les deux autres sous la responsabilité des deux nouveaux administrateurs.

Une autre raison importante a motivé cette réorganisation et la création des deux nouveaux postes supérieurs. A la revision de l'organisation administrative qui existait jusqu'ici, il est en effet apparu que la charge imposée aux vice-présidents était devenue trop lourde devant la multiplication des secteurs d'activité qui tombaient sous leur responsabilité administrative.

En conséquence il a été jugé nécessaire d'installer une organisation administrative plus efficace, comportant un plus grand nombre de postes supérieurs, chacun étant pourvu d'une responsabilité administrative plus précise. Cette mesure devrait permettre à l'administration de se consacrer avec plus d'efficacité à l'étude et à la mise en oeuvre des projets et des programmes.

Dans le cadre de cette réorganisation, les nominations suivantes ont été faites:

M. L. G. Cook a été nommé délégué-général et chargé de l'analyse des programmes et de la planification.

M. Richard D. Hiscocks a été nommé vice-président à la section scientifique et sera chargé de favoriser et d'administrer le programme d'aide financière à la recherche industrielle.

M. Donald J. LeRoy devient vice-président à la section scientifique et sera chargé du programme d'aide du Conseil à la recherche universitaire.

M. D. W. R. McKinley devient directeur administratif des laboratoires et chargé des opérations de recherches internes des laboratoires du Conseil.

M. K. F. Tupper, nommé vice-président à l'administration, sera chargé de l'administration générale du Conseil.



Interdesign a. vider - p. danon

architecture
d'intérieur
graphisme
maquettes

117 boul. graham
montréal 16
tel: 738-6761

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC. DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS

TOUR DE LA BOURSE, PLACE VICTORIA, MONTREAL 115 861-4761

SAMSON, BELAIR, COTÉ, LACROIX & ASSOCIÉS Comptables agréés

MONTREAL • QUÉBEC • RIMOUSKI

Suite 3,100 Place Victoria, Montréal 115 861-5741

J. LEVASSEUR Inc.

IMMEUBLE

635 est. boul. HENRI-BOURASSA, Montréal Tél.: DU. 1-7788

Le port de Montréal connaîtra un nouvel essor au cours du prochain exercice

M. Guy Beaudet

L'activité du port de Montréal durant 1968 s'est maintenue à un niveau favorable par rapport aux années antérieures et devrait connaître un nouvel essor au cours du prochain exercice. Voilà en substance le message que nous livrait le directeur du port de Montréal, M. Guy Beaudet, au cours d'une conférence de presse tenue dans les salons de la gare maritime Iberville le 19 décembre.

Selon M. Beaudet, le volume total des cargaisons manutentionnées au port de Montréal devrait s'élever au 31 décembre 1968 aux environs de 21,000,000 tonnes, représentant 4,700,000 tonnes de marchandises générales et 16,300,000 tonnes de marchandises en vrac. Dans cette dernière catégorie, le trafic des céréales a diminué de 30% en comparaison de l'exercice précédent mais cette baisse a été compensée partiellement par un accroissement de l'ordre de 15% dans le trafic du pétrole. Par ordre d'importance décroissante les prin-

cipales denrées constituant le trafic en vrac sont: le pétrole et ses dérivés, les céréales, le minerai de fer, le sel, le sucre brut, le gypse, le manganèse, le charbon, le ciment,

la mélasse et les produits chimiques. En faisant état des mesures prises pour assurer l'amélioration de l'équipement portuaire pour faire

(suite à la page 14)

Guerre à la contagion bactérienne par les aliments contaminés

Deux scientifiques canadiens lancent une campagne internationale pour prévenir la contagion bactérienne par les aliments contaminés.

M. F. S. Thatcher, Dr ès sc., chef de la Division de microbiologie de la Direction des aliments et drogues au Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et M. D. S. Clark, Dr ès sc., de la Section de technologie alimentaire de la Division de biologie du Conseil national de recherches, sont respectivement les président et secrétaire du Comité international pour la définition des caractéristiques microbiologiques des aliments. C'est un comité permanent de l'Association internationale des sociétés de microbiologie.

Ce Comité qui comprend vingt microbiologistes éminents appartenant aux organismes publics, aux universités et aux laboratoires industriels de onze pays, a passé quatre années à recueillir des renseignements sur les méthodes permettant de déterminer quels sont les micro-organismes qui contaminent les aliments et ceux qui permettent de déceler leur présence dans les aliments préparés industriellement. Les réunions du Comité ont eu lieu à Montréal, à Cambridge, à Moscou et à Londres.

Au cours de ce mois-ci, les Presses de l'Université de Toronto publieront les résultats des délibérations dans un ouvrage intitulé: "Micro-organisms in Foods: Their Significance and Methods of Enumeration".

M. Clark a déclaré que cet ouvrage avait pour but de décrire en détail les méthodes d'essai jugées efficaces pour quelques types de micro-organismes affectant la qualité des aliments. Il a ajouté que cet ouvrage, qui évalue également l'importance de ces micro-

organismes dans la nourriture, sera très utile à tous ceux qui s'occupent de microbiologie des aliments, qu'ils fassent partie des organismes publics de contrôle, de l'industrie ou des établissements d'enseignement ou de recherche.

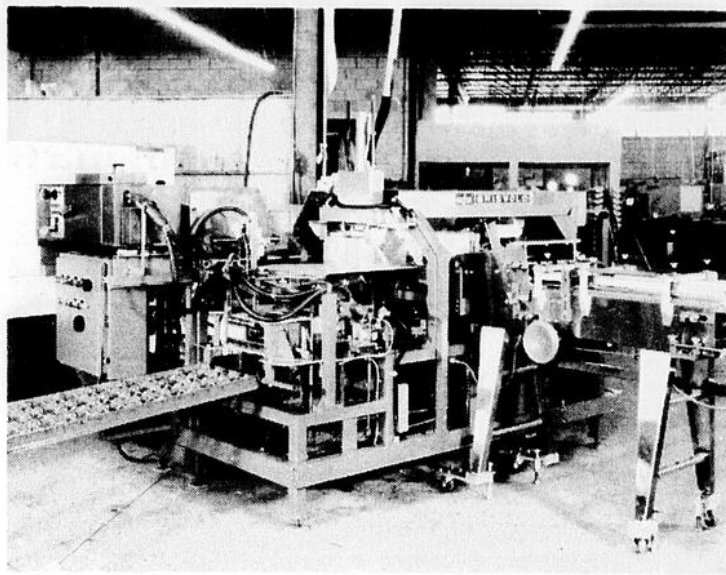
M. Clark a déclaré ce qui suit: "Jusqu'à ce jour une grande partie de notre travail a été de choisir les meilleures méthodes disponibles pour la détermination et le comptage des bactéries telles que les Salmonella et les Shigella, qui en se multipliant dans les intestins causent la maladie du porteur. D'autres, tels que les staphylocoques et les bacilles botuliniques fabriquent des toxines, dont la présence dans les aliments au moment de leur consommation cause directement des maladies. En fin de compte, bien qu'innocentes, indiquent par leur présence, l'existence de bactéries pathogènes dans la nourriture."

"Nous espérons que, dans l'avenir, notre programme international d'essais en collaboration avec tous les laboratoires nous permettra d'aller un peu plus loin encore et de recommander une méthode d'essai pour chacun des types de bactéries. Nous espérons que ces méthodes éprouvées seront acceptées internationalement surtout en ce qui touche les aliments du commerce international. C'est là une condition préliminaire à l'élaboration de normes d'acceptabilité des aliments tant à l'échelle nationale qu'internationale. Une base commune d'évaluation éviterait les nombreux problèmes posés actuellement par le commerce des aliments."

Un premier pas a déjà été accompli dans ce sens. M. Thatcher a organisé un programme d'essais comparatifs qui englobe 39 laboratoires publics ou universitaires de plusieurs pays. Le premier essai s'applique aux Salmonella mais tous les autres types importants de bactéries présentes dans les aliments seront finalement étudiés. La Direction des aliments et drogues a envoyé des échantillons à ces laboratoires afin de les soumettre à des essais suivant des méthodes précises. Les résultats seront ensuite communiqués à Ottawa pour étude.

M. Clark a déclaré que ces vérifications sont devenues maintenant nécessaires en raison de l'accroissement rapide du commerce international de l'alimentation, de la grande diversité des méthodes d'essai microbiologique des aliments, des dangers causés chaque fois que de nouvelles techniques de production en masses sont mises au point, et de l'introduction dans le commerce d'aliments venant de pays où certaines maladies sont endémiques.

Nous savons que le travail du Comité, particulièrement dans le domaine des essais, ne sera pas de très grande utilité pour les pays qui possèdent déjà des moyens de contrôle efficaces, mais il sera précieux pour de nombreux pays actuellement en voie de développement, et aux organismes tels que l'Organisation mondiale de la Santé, qui sans cesse cherchent à favoriser ces développements technologiques.



Equipement pour l'emballage des aliments congelés:

Griswold à la conquête du marché U.S.

Montréal — La vente par Griswold Corporation (1961) Limited, de Montréal, à la Campbell Soup Company, des Etats-Unis, de 14 systèmes d'emballages hautement spécialisés, constitue une reconnaissance de premier ordre de l'état d'avancement de la technologie de l'emballage au Canada.

Les systèmes ont été conçus, développés et fabriqués ici pour l'emballage d'aliments congelés de Campbell. La première machine a été livrée cette semaine à l'usine de transformation de la Campbell Soup à Fayetteville, en Arkansas. Les autres sont destinées aux usines de l'Omaha, du Nebraska, de Modesto, Californie et de Salisbury, Maryland aussi bien qu'à Fayetteville.

Griswold, un des plus grands concepteurs et manufacturiers d'outillage et de systèmes d'emballage au Canada, est une filiale de la Compagnie Internationale de Papier du Canada. Elle emploie avec ses succursales de Toronto et de Vancouver quelque 200 personnes.

Selon M. J. T. Woolley, président de Griswold et vice-président de la CIP, la machine livrée représente une réussite remarquable tant pour sa compagnie que pour l'industrie canadienne d'outillage d'emballage. "En autant que nous sachions, il s'agit ici du premier système d'emballage conçu au Canada spécialement pour l'industrie des aliments congelés".

"Contrairement à la tendance habituelle des sociétés canadiennes d'importer leur outillage, nous exportons de l'outillage de cette nature depuis déjà quelques années" a dit M. Woolley.

"Griswold, a ajouté M. Woolley, peut être donnée comme exemple du potentiel d'essor que représente dans l'économie le développement de l'industrie secondaire". Le ministère de l'Industrie à Ottawa étudie actuellement l'admissibilité de Griswold Corporation, pour son travail de pionnier dans le développement de nouveaux systèmes, à un octroi offert selon les termes

de la loi stimulant la recherche et le développement scientifiques.

Le cœur du système G2-3000 est une machine qui moule et scelle un carton ondulé préparé à l'avance autour des paquets d'aliments congelés et les prépare pour la livraison. De fait, l'emballage construit le contenant autour du contenu. Cette nouvelle méthode facilite la manutention, l'empilage et la livraison des produits, qui sont solidement emprisonnés dans leurs contenants. Le nouveau système s'acquitte du travail effectué normalement par trois machines distinctes.

Les représentants de la compagnie ont aussi signalé que le nouveau système permet aux usagers de réaliser des économies en ce qui a trait au carton utilisé. "Notre système "Rap-Round" permet de réduire la quantité des contenants utilisés sans pour cela porter atteinte à la qualité. Avec le nouveau système, au même rendement, le coût de main-d'œuvre à l'emballage est diminué dans la plupart des cas".

La tension inhérente du contenant au sortir du système "Rap-Round" assure aux contenants d'expédition une résistance accrue à la compression. L'utilisateur peut alors modifier la fabrication des contenants individuels et du contenant d'expédition, réalisant des économies additionnelles.

Le système G2-3000 peut produire jusqu'à 35 contenants d'expédition par minute, selon les produits à emballer. Chacune de ces machines est conçue en raison des exigences du fabricant et est entièrement manufacturée à l'usine Griswold.

En plus des 14 machines destinées à la Campbell Soup Company, 70 systèmes Griswold ont été installés ou commandés depuis 1965 alors que la compagnie devenait membre du groupe des compagnies CIP. Elles ont surtout été installées dans des usines de produits alimentaires aux Etats-Unis. Des manufacturiers du Japon, de l'Australie et de plusieurs pays d'Europe ont récemment manifesté leur intérêt pour ces systèmes.

Jamaïque:

Implantation d'une usine d'alumine

La Jamaica Engineering and Research Limited, filiale de la société montréalaise Warnock Hersey International Limited, a maintenant achevé une étude géotechnique et la définition des paramètres nécessaires pour les fondations d'une importante usine d'alumine que la Revere Copper & Brass Incorporated veut implanter à la Jamaïque.

Ces travaux ont nécessité d'importants forages d'essai, ainsi que le prélèvement d'échantillons et des analyses de laboratoire, pour déterminer quels procédés techniques il faudrait adopter pour faire les fondations des équipements très lourds dont l'usine sera dotée.

Le siège et les laboratoires de la Jamaica Engineering and Research Limited se trouvent à Kingston, à la Jamaïque.

PARIZEAU,

TOWNER

& ASSOCIÉS

conseillers en assurances
et en prévention de sinistres

Michel Parizeau, L.S.C., LL. L.,

André Towner, ing.,

René Callès, A.I.A.C.

410, RUE SAINT-NICOLAS, MONTRÉAL
842-3451



INVESTISSEZ DANS LE SCOTCH WHISKY

Le whisky est aujourd'hui une denrée universelle. Les statistiques indiquent que l'emmagasinage du Scotch Whisky, jusqu'à ce qu'il atteigne sa maturité, constitue un placement à long terme des plus profitables. Nous serons très heureux de fournir plus de renseignements à ceux qui nous en feront la demande.

ANDREW MACDONALD
(LONDON) LTD.

Distillateurs, courtiers et exportateurs de Scotch Whisky

19/20 Bolton Street, Piccadilly, Londres W. 1
Cables: ATTEMPTO Tél.: 01-499-6661

En marge de la majoration du taux de la taxe . . .

Qui oserait contester l'apport considérable des réalisations de l'administration Drapeau-Saulnier au prestige de la métropole? Ce n'est certes pas nous. L'Expo 67, le métro, la Place des Arts, la rénovation urbaine sont autant de preuves tangibles et indéniables qu'on ne peut oublier, sous peine d'être accusé, à juste titre d'ailleurs, d'ingratitude.

Imprégnée d'un dynamisme et d'un civisme quasi ignorés avant son arrivée au pouvoir, cette administration a su par ses accomplissements redorer le blason quelque peu terni de la ville de Montréal. Non satisfaite d'en faire la métropole incontestée du Canada, elle est parvenue à l'élever au rang des principales capitales mondiales.

Un peu de cet honneur rejaillit sur nous tous, citoyens de Montréal, du Québec ou du Canada. C'est pourquoi, les hommes qui ont su être les moteurs de cette administration dynamique méritent notre estime sincère.

Cependant, étant donné que tout doit se payer, c'est le contribuable de Montréal — citoyen, institution financière, établissement commercial — qui est finalement appelé à en payer la note.

Dès lors, non seulement il a le droit civique mais également l'obligation de se poser une question fort pertinente: en a-t-il les moyens matériels et dans quelle mesure?

Quant à l'administration de Montréal, elle a fourni sa réponse, en fin de semaine, lorsqu'elle a soumis au Conseil municipal un budget supplémentaire destiné à combler un déficit de plus de 27.3 millions de dollars.

- Pour y parvenir, elle propose notamment deux mesures:
- majoration de 23% du taux de la taxe foncière qui grimpera ainsi de \$1.30 à \$1.60 par \$100 d'évaluation.
 - utilisation, pour faire face à ses dépenses courantes — et ce conformément aux dispositions du récent bill 285 — d'une somme de \$9.7 millions qu'elle aurait dû normalement verser au fonds de retraite de ses employés.

Que peut-on conclure de ce qui précède sinon qu'il y a indiscutablement quelque chose qui ne va pas.

Ce n'est ni notre rôle ni notre intention d'enseigner aux administrateurs municipaux qui président aux destinées de notre ville comment redresser une situation qui ne fait que se détériorer.

Par contre, nous pouvons affirmer qu'au train où vont les choses — notamment les taxes — ni les particuliers ni les entreprises commerciales ne pourront plus se payer le luxe de s'y établir.

Jean V. BALTAYAN



LES AFFAIRES

Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale
635 est, boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 357 - 381-1888
Publié par la compagnie "Publications LES AFFAIRES Inc."

Président: Julien Levasseur

Directeur général: Claude Coupal

Rédacteur en chef: Jean V. Baltayan

Rédacteurs: Rhea Bercier, Denis Giroux

Collaborateurs réguliers:

François Gauthier, économiste et professeur à l'Université Laval; François Charette, B.A., L.Sc. Comm., professeur de finance et placement à l'École des Hautes Études Commerciales; Gilles N. Besner, B.A., L.L.L.; Charles Atala, L.L.L., conseiller en droit international; René Calles, C. d'A.A., A.I.A.C.; Roland Lefebvre, analyste financier; Patrick Desdemaines-Hugon, diplômé de l'École Supérieure des Transports de Paris; Paul Frérotte, analyste en marché.

Directeur de la publicité: Claude Coupal

Représentants à Montréal: Claude Martin

à Toronto: Peter Elliott, 45 Charles St. East, Toronto 5, Tel.: 922-0524

Directeur du tirage: Georges Larivière

Abonnements: un an (52 numéros): \$9.00; deux ans (104 numéros): \$15.00; trois ans (156 numéros): \$20.00; cinq ans (260 numéros): pour \$30.00.

(Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.)

L'imprimeur de la reine ainsi que la Gazette officielle de Québec changent d'appellation

C'est le 1er janvier prochain qu'entreront en vigueur certaines dispositions législatives modifiant le nom de la Gazette officielle et celui de l'imprimeur de la reine.

La "Gazette officielle de Québec" deviendra désormais la "Gazette officielle du Québec" et le titre d'"imprimeur de la reine" fera place à celui d'"éditeur officiel du Québec".

Ces dispositions, — qui faisaient l'objet d'un projet de loi, adopté par le Parlement et sanctionné le 4 novembre dernier, — modifient la loi du Secrétariat.

Ce changement d'appellation ne modifie rien au caractère de la Gazette officielle, publication hebdomadaire du gouvernement, dans laquelle on trouve les avis et annonces dont la publication est prescrite par la loi, par exemple certains arrêtés en conseil, des proclamations, des ordonnances, des lettres patentes, etc. Rien n'est changé, non plus, quant aux fonctions de l'imprimeur de la reine, désormais dévolues à l'éditeur officiel du Québec.

On sait qu'il est le responsable de l'édition et de l'impression de la Gazette officielle, des Statuts du Québec et des diverses publications officielles, rapports annuels et autres documents requis par le parlement ou le gouvernement.

La vente au public de toutes les publications gouvernementales qui ne sont pas distribuées gratuitement par les ministères relève également de lui.

Main-d'oeuvre: collaboration interministérielle en vue d'une véritable politique concertée

Québec — Récemment la Direction générale de la main-d'oeuvre du Québec a reçu trois agents de placement de la Direction de l'immigration du Québec. Ils ont participé à une session de formation à l'utilisation des ressources humaines et aux techniques de travail en groupe.

Selon M. Jean Champagne, directeur général de la Main-d'oeuvre, ce stage avait pour but de familiariser les participants avec les problèmes des communications, les styles de leadership, l'efficacité dans le travail de groupe, la prise de décision et les aptitudes personnelles.

On y a appliqué les méthodes audio-visuelles et un professeur de la faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université Laval, M. Robert Diamant, a dirigé la session.

Cette rencontre avec des fonctionnaires du ministère du Travail, dont relève la Direction de la Main-d'oeuvre, s'est faite dans le cadre d'une collaboration interministérielle en vue d'instituer une véritable politique de main-d'oeuvre au Québec.

Sheraton: Hôtel de \$13 millions à Stockholm

La Sheraton Corporation annonce qu'elle construira un hôtel de 470 chambres évalué à environ 13 millions de dollars à Stockholm. On prévoit que le nouvel hôtel sera parachevé en octobre 1970.

La construction de l'hôtel de 10 étages commencera le 1er février prochain.

La société aérienne SAS agit comme associé de la Sheraton Corporation dans ce projet. L'hôtel sera connu sous le nom de Sheraton-Stockholm.

Le nouvel hôtel sera érigé sur un emplacement du centre-ville de Stockholm, en face de l'hôtel de ville sur la rive opposée de la rivière.

Le Sheraton-Stockholm sera doté de quatre bars-salons et restaurants, de salles de réunions, d'une grande salle de bal qui pourra recevoir jusqu'à 300 personnes et de facilités de stationnement à l'intérieur de l'hôtel.

Il s'agira du premier hôtel de la chaîne internationale Sheraton en Scandinavie. Sheraton possède 160 hôtels et motels dans 13 pays.

La Scandinavian Airlines exploite déjà l'hôtel Royal à Copenhague, mais elle en sera à ses premières armes dans le monde de l'hôtellerie en Suède.

Période des Fêtes: Mise en service de trains spéciaux

L'affluence des voyageurs à l'époque des Fêtes est telle cette année que les Chemins de Fer Nationaux ont dû mettre en service une trentaine de trains spéciaux, soit environ deux fois plus que l'an dernier.

La réservation des places laisserait prévoir que l'augmentation des voyageurs sera particulièrement sensible entre Montréal et les Maritimes. Aussi, deux "Chaleur" circuleront du 19 au 23 décembre, du 26 ou 30 décembre, et du 2 au 4 janvier. Le premier train se rendra à Moncton et le second, à Gaspé. De plus, un train spécial Montréal-Gaspé sera ajouté le 20 décembre.

Deux "Océan" seront aussi en service — l'un à destination d'Halifax et l'autre, de Sydney — du 19 au 23 décembre, du 26 au 29 décembre et du 2 au 4 janvier.

Entre Montréal et Toronto, le CN a ajouté un train spécial qui circulera du 20 décembre au 5 janvier, sauf les 25 décembre et 1er janvier. Les places dans le TurboTrain, qui est en service depuis le 12 décembre, sont déjà presque entièrement réservées et ce, pour toute la période des Fêtes.

A tous ses autres trains réguliers — intervalles ou transcontinentaux — le CN ajoutera autant de voitures que possible en raison de l'augmentation du trafic-voyageurs.

Alcan: \$180,000 en bourses d'études

Trente-six étudiants des diverses universités canadiennes ont bénéficié, cette année, des bourses d'études offertes par l'Aluminium du Canada, Ltée (Alcan). La coutume remonte à 1955. À l'époque, l'Alcan avait distribué six bourses mais depuis, les dons ont augmenté, si bien qu'à l'heure actuelle, le montant donné aux boursiers et aux universités qu'ils fréquentent dépasse \$180,000.

L'université choisit les bénéficiaires des bourses Alcan. D'ordinaire, ceux-ci reçoivent une somme de \$500 et l'Alcan verse une somme additionnelle de \$300 à l'université. Toutefois, les autorités universitaires peuvent modifier ce partage à leur gré.

Les bourses Alcan sont accordées aux étudiants qui suivent des cours conduisant à un diplôme de génie, de commerce ou de droit, ou à un diplôme d'études spécialisées d'une faculté de sciences ou d'arts, ou d'une autre faculté offrant un diplôme équivalent.

Les bourses de l'Alcan sont distribuées dans 24 universités canadiennes: L'université Laval de Québec, l'École Polytechnique et l'université McGill de Montréal, en attribuent trois chacune; l'université de Montréal, l'université de Colombie-Britannique, l'université de Saskatchewan, l'université du Nouveau-Brunswick, l'université Queen's de Kingston et l'École technique de la Nouvelle-Écosse, en attribuent deux chacune.

Catalogue des publications du ministère des Richesses naturelles

Le ministre des Richesses naturelles du Québec, M. Paul-E. Allard, annonce que l'on procède présentement à la distribution du catalogue des publications de son ministère.

Cette nouvelle présentation, publiée par la direction de l'information, a été conçue dans le but de guider et de faciliter les recherches des sociétés ou des individus qui utilisent les publications du ministère.

Muni d'une couverture solide au fini vinyl, à anneaux multiples et à feuilles mobiles, le cahier devient un catalogue permanent dont la révision pourra s'effectuer rapidement et à peu de frais.

Le catalogue est aussi divisé en deux parties. La première comprend quatre chapitres se rapportant aux Mines, au Nouveau-Québec, aux Eaux et à la Cartographie; la deuxième est subdivisée en quatre sections qui fournissent les index alphabétiques des auteurs, des régions, des substances et des matières diverses. L'on y retrouve toutes les publications émises par le ministère depuis 1883 jusqu'à aujourd'hui.

Ce répertoire sera distribué dans toutes les bibliothèques scientifiques et universitaires du monde entier. Il s'adresse aussi aux prospecteurs, aux compagnies d'exploration et d'exploitation minières, aux sociétés d'arpentage et d'ingénierie ainsi qu'à toutes les organisations professionnelles et scientifiques reliées à tous les aspects de l'industrie minière.

Quatre mille copies ont été imprimées, deux mille en français et la même quantité en anglais et on pourra se les procurer au coût de \$3.00 chacune en s'adressant à l'éditeur officiel du Québec, au 2, rue Saint-Jean, Québec.

Le Québec à une exposition internationale du livre

Une importante Foire internationale du livre et des arts sera tenue à Nice du 31 mai au 9 juin 1969. Elle revêtira une particulière importance pour le Québec qui s'est vu réserver une place prépondérante par l'Association du Festival international du livre. Ce sera d'ailleurs la première fois que le Québec participera massivement à une foire internationale du livre. Plusieurs éditeurs québécois ont déjà participé à la Foire du livre à Francfort.

Ce Festival a pour but de présenter un panorama aussi complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale des moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le coût des dépenses prévues pour le kiosque du Québec à Nice et sa mise en place, l'envoi de représentants et de délégués, l'organisation des spectacles et de conférences, seront défrayés par le ministère des Affaires culturelles.

Une politique salariale: pourquoi pas?

par François Gauthier, économiste

professeur auxiliaire à la faculté d'administration de l'Université Laval

De plus en plus, on parle de politique salariale. On se rappelle, par exemple, que le président Johnson voulait lier le taux d'augmentation dans les salaires au taux d'augmentation dans la productivité du travail, (c'est-à-dire la production par homme-heure). Ses conseillers économiques lui avaient suggéré ce critère. Ce dernier, s'il était suivi, devait permettre d'augmenter les revenus des travailleurs sans qu'il ne s'ensuive une hausse dans le niveau général des prix. L'intérêt évidemment de lier le rythme d'augmentation dans les salaires à celui de la productivité résidait dans le fait que la productivité n'augmente que lentement, beaucoup plus lentement que les salaires! Au fait, la vitesse d'accroissement dans la productivité du travail a été de 2.4% annuellement et en moyenne au cours de la période 1950-1960 aux Etats-Unis. Mais on sait que la norme du Président a été abandonnée et surtout peu respectée. Les salaires ont augmenté d'environ 5% à 8% au cours des deux dernières années. Mais il y a plus. En effet, un peu de réflexion suffit à comprendre que l'augmentation dans la production par homme-heure ne peut pas servir à indiquer le rythme d'augmentation (non inflationniste) dans les salaires. Après tout, une firme ne fait pas des investissements pour augmenter la productivité de ses employés et leur salaire. Au contraire, elle le fait pour augmenter ses profits et pour cela il lui suffit de substituer un coût d'investissement inférieur à un coût de travail supérieur. Comme le souligne une étude récente "la question qui intéresse l'entrepreneur est de savoir si de nouvelles méthodes sont susceptibles d'abaisser les prix de revient, et non pas si ces méthodes augmentent la productivité du travail". Ainsi, on comprend que la norme américaine ait été d'abord peu respectée et puis vite abandonnée: la norme était fautive, dénuée de sens et de toute façon inutilisable.

Au Québec aussi on parle de politique salariale. Tout au moins le gouvernement provincial parle de sa politique salariale. Un moment, on lui a reproché de ne pas la faire connaître et surtout de l'avoir élaborée en vase clos. On a même dit qu'elle n'était pas négociable.

Depuis quelques semaines, on sait que le gouvernement a essayé de mieux faire connaître sa politique salariale. Elle concerne semble-t-il plusieurs éléments comme, par exemple, le montant total qui peut être alloué à telle catégorie d'employés; le taux d'augmentation moyen qui sert à calculer la somme additionnelle qui est proposée ou disponible; la recherche de modifications structurelles dans les salaires, recherche qui se traduit par le rattrapage des salariés qui sont défavorisés soit en raison de leur isolement géographique, de leur sexe ou simplement à cause du développement anarchique des taux de rémunération dans les diverses professions et même à l'intérieur de chacune des professions ou catégories d'employés.

Il est difficile de ne pas louer le gouvernement d'essayer de mettre de l'ordre en ce domaine et d'avoir une vraie politique salariale. Il est temps, par exemple, que le fait d'être une femme (une institutrice par exemple), que le fait de travailler en Gaspésie, que le fait de faire partie d'une municipalité dont la commission scolaire est pauvre soient autant de causes de discrimination morale et physique. Bien entendu, pendant que le gouvernement met de l'ordre dans tout cela, il est évident que la majeure partie de chaque accroissement qui est proposé dans les rémunérations

doit avantager ceux qui sont désavantagés. Et ils sont nombreux. Il s'ensuit du même coup que ceux qui étaient dans une forte position relative doivent marquer le pas ou presque.

Les salaires versés par le gouvernement provincial constituent une somme importante et une fraction très élevée des dépenses courantes du Québec. Dès lors, il va de soi que le gouvernement doit se préoccuper non seulement de répartir intelligemment ses recettes fiscales entre les divers postes de son budget (et d'éviter le plus possible, s'il ne peut pas ou ne veut pas l'abandonner, le gaspillage) mais il doit aussi prendre conscience de certaines contraintes qui limitent l'augmentation possible dans ses recettes totales. En effet, il est clair que les recettes courantes (représentées en majeure partie par les impôts directs et indirects) ne peuvent pas augmenter tellement plus rapidement que l'économie à moins évidemment que de nouveaux impôts soient créés ou que d'anciens impôts soient augmentés ou rendus plus progressifs. Quant aux emprunts publics, on admettra aisément qu'ils ne doivent pas servir à financer des salaires mais plutôt à financer les investissements collectifs. Il s'ensuit que le gouvernement (tout gouvernement) doit avoir une idée assez précise de l'accroissement dans le potentiel de l'économie et dans ses propres recettes fiscales.

Prenons l'exemple de l'année 1967. Le produit national brut réel a augmenté d'environ 2.8% tandis que l'augmentation du même indicateur par habitant a été de 0.8%. Quant à l'indice des prix à la consommation, il a augmenté d'environ 4%. La masse monétaire faisait + 14% par rapport à 1966. Les politiques fiscales, budgétaires et monétaires du gouvernement fédéral ont contribué à cette inflation. A cela, il faut ajouter les travaux publics associés aux projets dits du centenaire de la confédération et évidemment l'expo 67. Les gouvernements doivent sans doute porter une bonne part des responsabilités de la piètre performance de l'économie canadienne en 1967 par leur emballement incontrôlable à dépenser, à s'endetter et puis en 1967-68 à augmenter les impôts à tous les niveaux, au besoin à créer de nouveaux impôts et même à emprunter pour financer des déficits accumulés (ville de Montréal, par exemple).

On sait que les salaires ont augmenté beaucoup plus rapidement que la production réelle en 1967 (et même en 1968). Il n'est donc pas étonnant de constater que les prix et les impôts ont continué à augmenter. Les entreprises ont augmenté leurs prix de vente pour "défendre" ou améliorer leurs marges bénéficiaires qui avaient baissé à la fois en raison des hausses dans leur prix de revient et à cause d'une baisse (dans certains cas) du volume de leurs ventes. Les gouvernements ont eu à faire face à une augmentation considérable dans leurs dépenses et à des conditions difficiles sur le marché financier. Il était inévitable qu'ils réagissent en augmentant les impôts pour ne pas compromettre leur équilibre financier. Les salariés en général ont essayé à leur tour de se protéger des hausses de prix décrétées par les entreprises et des hausses d'impôts pour maintenir leur revenu disponible réel. Mais sans grand succès car le comportement de l'économie n'a réussi qu'à augmenter de seulement huit dixièmes de 1% (0.8%) le niveau de vie réel par habitant au Canada. En d'autres termes, tous ceux (les salariés, les patrons et les gouvernements) qui ont essayé (et souvent

réussi) à faire mieux en apparence que l'économie ont échoué. En effet, il va de soi que les revenus réels ne peuvent augmenter plus rapidement qu'ils ne le font ou ne peuvent le faire. La plupart de ceux qui en 1967 ou en 1968 ont obtenu des hausses de rémunération qui ont dépassé le potentiel de l'économie se rendent compte que leurs efforts ont été vains: les prix et les impôts augmentent et ensemble ces doubles hausses tendent à ramener les augmentations réelles au potentiel de l'économie. Dans de telles conditions, seuls les parties qui ont un pouvoir de marchandage élevé peuvent améliorer leur position relative au détriment, bien sûr, de tous les faibles.

Le gouvernement québécois a proposé fréquemment des hausses de salaire de 7% en 1967 et en 1968. Pouvaient-ils faire davantage? La réponse est négative si on considère ou bien la performance de l'économie québécoise et canadienne ou bien la situation des finances publiques québécoises. En définitive, 7% constitue une augmentation qui est à peu près égale à la somme de l'accroissement dans la production totale 2 à 3% (en 1967 peut-être 3 à 4% en 1968) et à la hausse dans le niveau des prix (3 à 4%). Aussi longtemps que gouvernements, entreprises et salariés essaieront d'obtenir + 7% annuellement et que l'augmentation dans la production sera inférieure à 7%, le niveau général des prix tendra à augmenter. Alors il se produira toutes sortes de transferts: des hausses de prix et d'impôts.

Depuis plusieurs mois, presque tout le monde est victime de l'illusion monétaire: les salaires, les prix, les profits, les impôts augmentent à un rythme trop rapide. C'est le résultat d'une situation de divorce entre l'augmentation dans le potentiel réel de l'économie et les demandes beaucoup plus fortes qui s'exercent de tous les côtés sur ce même potentiel. Dans l'état actuel des choses, on peut seulement regretter que la politique salariale ne s'applique qu'aux employés directs ou indirects du gouvernement comme les enseignants au niveau primaire, secondaire et universitaire, les fonctionnaires des divers ministères et des régies gouvernementales: le gouvernement du Québec subit bien plus qu'il n'est la cause des augmentations excessives qui se manifestent dans les autres secteurs de l'économie au Québec et dans les autres provinces.

St-Georges de Beauce

Un nouveau pont

Lors d'une conférence d'information tenue à St-Georges de Beauce, le ministre des Richesses naturelles, M. Paul Allard, a visité la population beauceronne de la décision entérinée par le ministre de la Voirie, M. Fernand Lafontaine, d'inclure dans son programme d'immobilisations la construction d'un nouveau pont dont l'estimé se chiffre à \$2 millions, sur la rivière Chaudière, à St-Georges de Beauce.

Le nouveau pont et ses approches à quatre voies spacieuses répondent d'abord à une urgence locale mais doivent desservir également une population de 95,000 âmes localisée dans un rayon de 25 milles de St-Georges, assurer l'expansion des centres commerciaux des deux villes riveraines et offrir des avenues nouvelles profitables aux zones industrielles et scolaires.

L'usine de Chemcell à Valleyfield fermera ses portes au printemps

Montréal — L'usine de teinture et de finissage de tissus que Chemcell possède à Valleyfield fermera au printemps, la compagnie ayant décidé de regrouper toutes ses activités de cette catégorie à Drummondville, où elle possède un vaste ensemble de production de fibres et de tissus.

La décision de centraliser les ateliers de teinture et de finissage a été prise dans le but d'accroître la rentabilité de l'entreprise. L'usine de Drummondville sera élargie en conséquence: la compagnie y fera amener une grande partie des équipements de Valleyfield et elle se propose, en outre, d'acheter de nouvelles machines. Outre les économies substantielles, la centralisation permettra à la compagnie d'améliorer son service à la clientèle.

L'usine de Valleyfield commencera à débrayer en février et elle réduira progressivement ses activités au cours des trois mois suivants; elle fermera définitivement vers le milieu de l'année.

La décision entraînera la mise à pied d'environ 150 employés. Aussi la compagnie s'occupe-t-elle de constituer, en collaboration avec le syndicat de l'usine (CSN), et avec les services de la main-d'oeuvre fédéraux et provinciaux, un comité de reclassement pour aider les employés à déménager ou à apprendre un nouveau métier. Ce comité sera analogue à celui qui a été constitué, plus tôt cette année, pour

s'occuper du recyclage des ouvriers de l'ancienne usine de Chemcell à Saint-Jean. Ce comité fonctionne de façon satisfaisante, et la compagnie a tout lieu de croire qu'il en sera de même à Valleyfield.

IBM à Toronto

Toronto — International Business Machines Limited, annonce la construction d'une addition de 250,000 pieds carrés à l'usine de fabrication de traitement des données de Don Mills, Toronto.

En annonçant cette nouvelle, M. Brent, président de la compagnie, a dit "l'expansion de l'usine permettra à la compagnie d'augmenter considérablement le volume de fabrication effectuée au Canada et de renforcer son programme d'exportation aux Etats-Unis et aux pays étrangers".

La construction des nouveaux locaux doit commencer dans la deuxième partie de 1969. L'édifice sera prêt à l'automne 1970.

Lorsque ces aménagements additionnels seront terminés, les services de fabrication et du laboratoire de IBM Canada pour les divisions du traitement des données, des régistres de l'informatique et du matériel de bureau occuperont une superficie totale de 850,000 pieds carrés.

Les architectes sont John B. Parkin et associés.

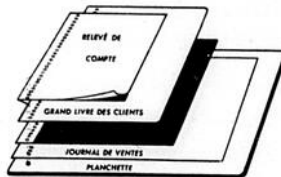
Pour Noël... offrez un cadeau original

Cette année, remplacez la traditionnelle bouteille de Noël par un cadeau que vos amis et confrères apprécieront durant 52 semaines.

Pour plus de renseignements, voir en page 16

PASSEZ TOUTES VOS ECRITURES EN UNE SEULE OPERATION

... et réduisez de 75% le temps consacré par vos employés aux écritures et aux vérifications.



En une seule opération, PEG-RITE vous permet d'intégrer les CREANCES A RECOURVER dans votre journal. Une seule écriture permet de mettre à jour le compte et le relevé du client, le reçu qui lui est délivré, le livre journal et le bordereau de versements bancaires. Il n'y a aucun risque d'erreur — et notre système vous évite d'avoir à passer trois écritures! Un assortiment d'imprimés répondant à vos besoins vous est également fourni.

Je désirerais obtenir de plus amples informations sur le système à entrée unique, sans aucune obligation de ma part.

Système Provincial
(MONTREAL) LITE
C.P. 953, MONTREAL 3 — TEL.: (514) 845-7312

Nom..... ☐ Paie
Entreprise..... ☐ Recevable
Adresse..... ☐ Payable
Ville.....Prov..... ☐ Autres

L'ASSURANCE DES RISQUES DIVERS

(I) - Quelques idées générales

par René Callès, C. d'A.A., A.I.A.C.

Nous avons déjà consacré plusieurs articles sur les assurances contre l'incendie et le vol et sur l'assurance de responsabilité civile. Chaque fois, cependant, il s'agissait d'assurances de "risques simples" par opposition à l'assurance "multi-risques" qui peut accorder, sous un même contrat, des garanties contre plusieurs risques; les principaux étant l'incendie, le vol et la responsabilité civile.

En outre de comprendre les assurances "multirisques", l'assurance des risques divers groupe aussi tout ce qui peut faire l'objet d'une assurance à l'aide d'une police non standardisée. Par conséquent, l'assurance des risques divers est bien plus une branche de l'industrie de l'assurance qu'un genre d'assurance à proprement parler. Il résulte de cela une multitude de contrats qui, bien qu'ayant en général les mêmes caractéristiques, ont des utilités très variées.

Parmi les caractéristiques essentielles, que nous analyserons dans de prochains articles, citons: la franchise, la règle proportionnelle, l'assurance des risques énumérés et l'assurance "tous risques"; cette dernière célèbre bien avant que l'on fasse traverser l'Atlantique aux fameuses bandes dessinées illustrant les aventures du brave Gaulois Astérix et la royale majesté d'Assurancetourix.

Les biens assurés

En langage de métier, quelques assurances "tous risques" sont appelées assurances "flottantes". Pour les assurances commerciales,

il s'agit, en particulier, des assurances sur l'équipement de bureau, sur l'équipement mobile d'entrepreneur et sur les biens des commerçants.

Presque tous les biens mobiliers et immobiliers peuvent faire l'objet d'une assurance "multirisques". Certaines formules sont très complexes comme, par exemple, les "polices-blocs" pour bijoutiers et fourreurs. D'autres sont simples, comme les polices pour les travaux en cours d'exécution ou pour les expéditions sous pli recommandé.

Signalons enfin quelques autres biens (nous ne parlons pas des biens des particuliers) faisant fréquemment l'objet d'une assurance "multirisques": instruments scientifiques ou autres appareils de mesure ou de précision, ponts, quais, barrages, tunnels, lignes électriques de transmission, tours de radio ou de télévision, radium, formes, enseignes, animaux et bétail, expositions, échantillons aux mains des représentants, biens en consignation, biens en transport. La liste est longue, mais, comme nous l'avons dit plus haut, l'assurance des risques divers groupe tout ce qui n'est pas traité sous les autres branches connues de l'assurance.

La responsabilité

On rattache à l'assurance des risques divers plusieurs cas de responsabilité pour des dommages aux biens dont l'assuré a la garde parce qu'il les transporte, les entrepose ou y effectue un travail quelconque.

On connaît surtout les polices de responsabilité pour les camionneurs, les entreposeurs, les blanchisseurs, les hôteliers. Ces personnes ont l'obligation de voir à la conservation des biens qui leur sont confiés en vertu, par exemple, des articles 1814 et 1675 du Code civil respectivement pour les hôteliers et les camionneurs.

Flexibilité

De façon générale, on peut dire que pour les assurances traitées dans la branche des risques divers, les assureurs sont assez souples; tant du côté des garanties que du côté des tarifs. Toutefois, lorsqu'il s'agit de biens qui sont en permanence dans un immeuble, les assureurs demandent le tarif incendie plus un supplément pour tenir compte des autres risques garantis.

Augmentation de l'indice de la production industrielle

L'indice de la production industrielle — L'indice désaisonnalisé de la production industrielle (1961 = 100) est passé de 161.4 en septembre à 162.5 en octobre, soit une

augmentation de 0.7%. Les trois éléments principaux, surtout la fabrication, ont contribué à la hausse; les biens durables et non durables ont avancé l'un et l'autre de 0.5%.

Huit des douze groupes de biens non durables ont contribué à la hausse, dont près de la moitié est survenue d'une augmentation de presque 6% dans les usines de pâtes et papiers. Cet accroissement est attribuable en grande partie à la hausse des exportations de papier journal vers les pays autres que les États-Unis. Des avances considérables se sont aussi produites dans les trois industries de fabrication de tissus (textiles, bonneterie et habillement). La hausse dans la plupart des non-durables a été partiellement contrebalancée par la baisse dans les aliments et les boissons, le caoutchouc, le cuir et les produits chimiques. Ce sont les aliments et les boissons qui ont subi la plus forte baisse (près de 4%) résultant principalement d'un recul dans les trois principaux éléments des boissons.

La fabrication des biens durables a offert un aspect varié en octobre. La hausse dans les produits du bois, les meubles, les métaux primaires, la matériel de transport et les produits non métalliques a été en partie annulée par la baisse dans la fabrication des produits métalliques, la machinerie et les

Statistiques

Peaux et cuirs verts — Les Stocks de peaux et cuirs verts dans les tanneries, les peausseries et les abattoirs au 31 octobre dernier étaient les suivants: peaux de bovin, 335,887 (363,686 au 31 octobre 1967); de vache et de vachette, 175,217 (214,500); de mouton et d'agneau, 37,540 douzaines (41,066); de chèvre, 5,894 (29,038); de cheval, 6,623 (6,316); et toutes autres, 3,574 (2,080).

NOMINATIONS

 Banque Canadienne Nationale



Jacques Douville, L.L., M.B.A.



Hubert Dunn

Le vice-président et directeur général en chef de la Banque Canadienne Nationale, M. René Leclerc, annonce la nomination de MM. Jacques Douville et Hubert Dunn aux postes de directeurs généraux adjoints de la BCN, responsables du personnel et des crédits respectivement.

M. Douville est diplômé de l'Université de Montréal et de l'Université Western. M. Dunn a suivi l'Advanced Management Program de l'Université Harvard.

Lussier: projets de loi relatifs aux structures municipales dès la prochaine session de la Chambre

QUEBEC — M. Robert Lussier a déclaré devant l'Assemblée législative que le gouvernement entend présenter, dès le début de la pro-

chaine session, des projets de lois touchant les structures municipales. Ces projets de loi, a-t-il souligné, auront pour objet de modifier les structures actuelles et en créer de nouvelles.

Selon le ministre québécois des Affaires municipales, l'urbanisation grandissante du Québec exige de nouveaux outils afin que nos agglomérations urbaines puissent assumer comme il convient, les responsabilités qui sont les leurs dans le nouveau décor dans lequel elles évoluent.

De même, a poursuivi le ministre, il est également devenu nécessaire de rajouter et d'adapter les structures en milieu rural afin que nos communautés rurales jouissent elles aussi des instruments requis pour continuer de remplir pleinement le rôle bénéfique qu'elles ont rempli par le passé.

Enfin, a continué M. Lussier, l'un de ces projets de loi prévoit l'instauration d'un nouveau type de municipalité là où la population est faible et dispersée, de façon à ce que tous les citoyens du Québec, puissent participer à ce grand mouvement de renouveau et de rajeunissement du monde municipal.

Par ailleurs, le ministre a révélé que ces projets de loi seront suivis par d'autres projets de modification aux lois municipales qui seront préparés au fur et à mesure que les trois comités permanents lui soumettront le résultat de leurs travaux.

Seaway Hotels deviendra Seaway Multi-Corp. Ltd.

Les actionnaires de la Société Seaway Hotels Limited seront appelés à autoriser, au cours de leur assemblée extraordinaire, qui doit être tenue le 20 décembre prochain, l'émission de 3 millions d'actions privilégiées, d'une valeur au pair de \$15., une augmentation des actions ordinaires de 1 million à 5 millions d'actions et le changement d'appellation de la société en celle de Seaway Multi-Corp. Ltd.

IMMEUBLES

J. Levasseur Inc. Immeuble

381-4449

A VENDRE

Montréal-Nord

Boulevard Industriel — Terrain industriel, 41,685 pi. car. — Avec tous les services. Prix: \$2.00 le pi. car.

J. L. Bélanger: 331-8135 — soir 381-4449

Verdun

Maisons appartements — Revenus annuels \$21,000 — Prix: \$150,000 — Conditions à discuter.

Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096

Terrains à vendre pour entrepreneurs en construction — \$0.65 le pi. car. — Tous les services — Possibilité de 3 étages et plus.

Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096

Nouveau-Bordeaux

MAISON DE RAPPORT à vendre — Excellentes conditions.

Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096

Montréal-Nord

Propriété commerciale à vendre, avec bon terrain sur boulevard Henri-Bourassa. Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096

District Côte-des-Neiges

Maison 13 appartements, revenu annuel \$17,000.

Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096

Montréal, Qué., rue Visitation

6 maisons appartements, non chauffées. Vente à sacrifice.

Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096

N.D.G.

Maison de rapport à vendre — Excellentes conditions.

Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096

Saint-Lambert

Terrain pour construction de maison de rapport — Bonnes conditions. Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096

SIX ÉTUDES SUR LE TRANSPORT INTERNATIONAL

par M. Patrick DESDEMAINES-HUGON,
diplômé de l'Ecole Supérieure des transports de Paris



Le journal "LES AFFAIRES" présente cette série de six études qui paraissent mensuellement sur le transport international. Cette étude qui

n'englobe que certains aspects méconnus des utilisateurs fait d'ailleurs suite à un premier article publié dans notre édition du 10 juin sur les différents choix que pose le trafic par container.

Voici les en-têtes d'articles :

1. Le groupage international maritime et aérien,

2. Différentes solutions aux problèmes hivernaux d'importation,
3. Le rôle du transitaire en cas de grève,
4. Taux direct et forfait,
5. Solutions rationnelles pour les petits envois,
6. Termes et expressions techniques.

Solutions rationnelles pour les petits envois

Pour arriver à déterminer l'acheminement adéquat d'un envoi, il faut connaître avant tout ces éléments caractéristiques : poids, volume, valeur ainsi que les particularités de chaque système de transport proposé.

Le donneur d'ordre du transport qu'il soit importateur ou exportateur aura ses propres critères, avec un ordre de préférence, en fonction de ceci le schéma pourra d'ailleurs se modifier considérablement. La grille qui suit est établie principalement pour les importateurs en provenance d'Europe mais est applicable sous certaines réserves à l'exportateur en tenant compte des impératifs et des circuits de transport de chaque secteur géographique.

i) Système particulier pour la librairie.

II - Voie postale maritime

- a) Délais théoriques 3 semaines, délais pratiques 4 semaines (en hiver 6 semaines),
- b) Taxation et service domicile-domicile avec livraison effectuée par la poste sauf demande de visite en douane,
- c) Fret à acquitter au départ,
- d) Restriction de poids et dimensions par colis d'où obligation de scinder les envois en plusieurs colis respectant ces limites,
- e) Limites de responsabilité par kilo,
- f) Impossibilité pratique de retracer le colis en cours de transport,
- g) En cas de perte ou avaries, il

d) Souplesse de règlement du fret suivant les termes de vente: F.O.B. — fret payable à destination,

- e) Possibilité de contre-remboursement,
- f) Facilité pour retracer expédition,
- g) Permet réduction de l'emballage maritime,
- h) Livraison effectuée depuis entrepôt container et non depuis quai.

IV - Groupage aérien

- a) Opéré par transitaire responsable domicile-domicile qui contrôle la documentation,
- b) Délais théoriques 48 heures, délais pratiques 3 jours (ceci dépend des groupements),

V - Série d'exemples et de restrictions illustrant ce qui précède

1.a) 1 caisse en bois de 50 kilos brut, 35 kilos net, qui était expédiée par maritime va être transformée en 4 colis postaux de 10 kilos chacun (réduction de la tare) ou en 1 colis avion de 40 kilos ou 2 cartons de 22 kilos chacun pour mise en container maritime.

1.b) 1 caisse de 20 kilos brut, 12 kilos net, peut être reconditionnée en un envoi par postal maritime de :

- 1 colis 10 kilos brut, 1 colis 4 kilos brut,
- par envoi groupage avion, le même envoi deviendra de 14 kilos (ce qui sera la solution retenue),
- par groupage container maritime, nous aurons 1 carton de 15 kilos,

1.c) 1 carton de 8 kilos pourra être expédié soit par groupage container soit par groupage avion sous cette forme. Pour être envoyé par postal avion, il faudra le reconditionner en 3 cartons de 3.3.2 kilos respectivement.

2. Un transitaire international recevant instructions d'envoyer par maritime 1 colis de 12 kilos se doit de l'envoyer par avion quand même, pour les clients non convaincus il pourra même lui appliquer le prix par maritime et réaliser un bénéfice!! Un envoi présentant des dimensions et limites doit être morcelé ou s'il y a im-

possibilité expédié autrement :

- 1 envoi indivisible de 12 kilos mesurant 50cm x 70cm x 50cm ne peut être envoyé par postal maritime,
- 1 envoi de 3 kilos présenté au transport maritime et non — containerisé qui voyagera sur un cargo d'un tonnage de 8000 tonnes aura de grandes chances d'être perdu,
- 1 envoi de 50 kilos, valeur \$1,000 doit être transporté automatiquement par groupage avion,
- 1 colis de 35 kilos par groupage avion acquitte le même prix, vu la taxation, qu'un colis de 45 kilos,
- 5 colis postaux aériens de 3 kilos coûtent plus cher qu'un colis de 15 kilos par groupage aérien,
- 200 kilos (440 lbs) de librairie en sac postal reviennent moins cher que le même envoi par envoi maritime container,
- 500 kilos de colis postaux ordinaires coûtent plus cher que 1 même envoi par envoi maritime container,
- 1 envoi de 10 kilos (22 lbs) de jouets plastiques mesurant 0m3 210 (5 pieds cubes) sera taxé sur un poids de 70 kilos (154 lbs) par avion, vu les dimensions il ne pourra être accepté comme colis postal; vu la faible valeur, il faudra l'acheminer par groupage container maritime,
- l'envoi de 45 kilos (100 lbs) de chaussures de Paris sur Québec acquittera le même prix de transport que sur Montréal par groupage aérien,
- 1 envoi de 45 kilos d'ampoules buvables ou des ampoules demandant des précautions contre le gel devra être expédié en hiver par groupage avion.

Tout échantillonnage susceptible de faire démarrer un marché devra être acheminé soit par colis postal aérien soit par groupage avions suivant le poids.

En conclusion un avis impartial ne peut être obtenu par l'utilisateur du transporteur principal car celui-ci pourrait avoir la tendance naturelle de prôner uniquement son propre système de transport. Le transitaire étant impliqué également dans les différentes voies proposées, sera à même de faire un choix même si en fonction de l'intérêt de son client il doit se retirer du circuit, s'il n'est pas indispensable, pour ne pas grever les frais (voie postale).

NDLR : Tous les lecteurs intéressés à obtenir de plus amples informations sur les sujets traités au cours de cette série d'articles peuvent le faire en communiquant avec le journal "Les Affaires" ou avec l'auteur de cette série.

GRILLE POUR PRINCIPE D'EXPEDITION DES PETITS COLIS

Poids	Voie postale aérienne	Voie postale maritime	Groupage maritime container	Groupage aérien	Transport aérien direct	Transport maritime direct
0/6 lbs	recommandé	si délai supporté	en aucun cas	si délais postaux ne peuvent être supportés	déconseillé vu minimum	formellement déconseillé
6 lbs à 22 lbs	recommandé de 0 à 9 lbs, au-delà discutable	si délai supporté	en aucun cas	si impératif rapidité v/s colis postaux systématiquement par rapport au maritime.	déconseillé vu taxation, sauf absence de groupeur	formellement déconseillé
De 22 lbs à 50 lbs	en aucun cas	par colis limite systématiquement si délai supporté et ne pouvant supporter m/m groupage aérien	en aucun cas	idem, si colis valeur élevée, si précaution particulière (chauffage, etc.)	déconseillé vu taxation, sauf absence de groupeur	formellement déconseillé
De 50 à 75 lbs	en aucun cas	par colis poids limite — idem	en aucun cas en hiver, en été discutable	recommandé	déconseillé vu taxation	formellement déconseillé
De 75 à 100 lbs	en aucun cas	discutable	discutable	recommandé suivant valeur envoi	déconseillé vu taxation	formellement déconseillé
Au delà de 100/200 lbs	en aucun cas	discutable	conseillé suivant valeur (faible)	conseillé suivant valeur (forte)	déconseillé si délai non supporté sauf groupage	formellement déconseillé
Au delà de 200 lbs	en aucun cas	discutable	voir nature et valeur	voir nature et valeur	idem	discutable suivant valeur et volume

ANALYSES DES SYSTEMES PROPOSES

I - Voie postale aérienne

- a) Délais théoriques 3/4 jours, délais pratiques 1 semaine,
- b) Taxation et service domicile-domicile avec livraison effectuée par la poste sauf demande de visite en douane,
- c) Fret à acquitter au départ,
- d) Restriction de poids et dimensions par colis d'où obligation de scinder les envois en plusieurs colis respectant ces limites,
- e) Limites de responsabilité par kilo,
- f) Impossibilité pratique de retracer le colis en cours de transport,
- g) En cas de perte ou avaries, il faut un certain délai pour remboursement,
- h) Ne pas utiliser de transitaire pour expédition vu les frais fixes pour formalités, mais faire expédier directement par poste,

faut un certain délai pour le remboursement,

- h) Ne pas utiliser de transitaire pour expédition vu les frais fixes pour formalités, mais faire expédier directement par poste,

i) Système particulier pour la librairie spécialement avantageux,

- j) Avaries constatées aux coins des colis vu manutention et tendance à expédier sous emballage domestique,
- k) Ne peut être applicable aux envois importants vu la taxation fixe.

III - Groupage maritime container

- a) Opéré par transitaire responsable domicile-domicile qui contrôle la documentation,
- b) Délais théoriques 3 semaines, délais pratiques domicile-domicile 1 mois,
- c) Formule de cotation ordinaire basée sur le volume avec minimum, possibilité d'application de forfait et taux direct.

c) Taxation dégressive très avantageuse pour les petits envois par rapport au service direct des lignes aériennes,

d) Taxation basée sur marchandise préemballée donc économisant la tare d'une caisse maritime,

- e) Taxation spéciale pour marchandise volumineuse,
- f) Possibilité de cotation spéciale, taux direct et forfait,
- g) Fortement conseillé pour tout échantillonnage et expédition hivernale ou exigeant des soins particuliers.

Il est bien entendu que le coût de transport d'un moyen par rapport à un autre doit se comparer domicile-domicile et non pas à partir du point de transfert de propriété de la marchandise qui est le terme de vente. Dans la comparaison il faut tenir compte du reconditionnement de l'envoi pour l'adapter à la nouvelle forme de transport.

TRANSPORT

CONTAINER — TAUX DIRECT — METRE CUBE — GROUPAGE
AVION — FACTURE MA — COTATION — TELEX — HIVER
RETARD — GREVE — DEMENAGEMENT — AFFRETEMENT

Voici les mots... qui vous donnent des maux de tête!

SOULAGEZ-VOUS EN NOUS CONSULTANT:

DENNING FREIGHT FORWARDERS LTD.

407, McGill — Chambre 501 — MONTREAL, P.Q.

Tél. 845-2211

A. & G. VALCKE & CIE

Département MI

54, rue de Paradis, PARIS (Xe)

Tél. PROvence 79-32

• TRANSITAIRES INTERNATIONAUX •

COUP D'OEIL À LA BOURSE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MONTRÉAL	→ BAISSE GENERALE Bell Canada 48 1/2 + 1/4 Dist. Seagrams 51 7/8 inch. Denison 69 1/2 - 1/2 SERV. PUB. 155.68 - 0.99 BANQUES 205.35 - 1.75 PATES ET PAP. 105.41 - 0.82	→ TENDANCE MIXTE Dome Mines 82 +2 Steel of Canada 26 7/8 - 1 1/8 Abitibi 9 1/8 - 1/8 155.83 + 0.15 200.79 - 4.56 105.00 - 0.41	→ MAUVAISE CHUTE Banque Can. Nat. 13 5/8 - 1/4 Bell Canada 47 1/8 - 1 1/2 Imperial Oil 81 3/4 - 1 1/4 153.04 - 2.79 195.30 - 5.49 103.51 - 1.49	→ MARCHE MIXTE C.P. 78 1/4 - 1 Massey Ferguson 24 +1 Dome Mines 81 3/4 - 23/4 152.65 - 0.39 196.57 + 1.27 102.52 - 0.99	→ HAUSSE LEGERE 152.23 - 0.41 197.95 + 1.38 103.00 + 0.48
TORONTO	→ MARCHE MIXTE Cdn Breweries 10 1/8 + 1/4 Imperial Oil 82 3/4 - 1/2 Dome Pete 92 + 2 190.67 - 0.17 112.75 - 0.91 244.16 + 0.46	→ BAISSE DES MARCHES Scurry Rainbow 44 + 1 1/4 Pine Point 43 1/2 - 3/4 Falconbridge 107 1/2 - 3/4 189.65 - 1.02 112.39 - 0.36 241.50 - 2.66	→ PERTE SENSIBLE Dome Mines 84 1/2 + 2 1/2 Dome Pete 91 - 1 Imperial 81 3/4 - 1 1/4 187.52 - 2.13 112.41 + 0.02 241.04 - 0.46	→ TENDANCE MIXTE Dome Pete 92 + 1 C.P. 78 1/4 - 1 Massey Ferguson 24 + 1 187.55 + 0.03 112.75 + 0.34 239.29 - 1.75	→ HAUSSE DES PETROLES 188.13 + 0.58 113.33 + 0.58 251.37 + 12.06
INDUSTRIELLE METAUX PETROLES					
NEW YORK	→ BAISSE MARQUEE 976.32 - 4.97	→ RECU MARQUE 970.91 - 5.41	→ BOURSE FERMEE	→ FORTE DEMANDE 975.14 + 4.23	→ BAISSE MARQUEE 966.99 - 8.15
DOW JONES					



André Monast, C.R.

LA BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPERIALE annonce que M. André Monast, C.R., a été élu vice-président de la Banque. M. Monast est un des associés de l'étude St-Laurent, Monast, Desmeules et Walters, de Québec. Il est administrateur de Noranda Mines Limited, Dominion Stores Limited, La Confédération Compagnie d'Assurance-Vie, et de plusieurs autres sociétés.

La situation monétaire internationale

par Raymond BARRE

Le répit que connaît à l'heure actuelle le système monétaire international ne permet pas de penser qu'il est définitivement à l'abri de nouvelles secousses. Les préoccupations que l'on pouvait concevoir sur son avenir ne sont point entièrement dissipées. Du moins peut-on envisager cet avenir avec plus de sérénité. L'atmosphère de guerre de religion monétaire dans laquelle on en a discuté au printemps dernier a heureusement disparu. Les thèses en présence, trop souvent déformées ou caricaturées, peuvent donc être examinées aujourd'hui avec l'objectivité qui convient à une évaluation correcte des problèmes et à une appréciation juste des solutions à y apporter.

Selon une première thèse, la réforme du système monétaire international exige qu'il soit mis fin au rôle des monnaies de réserve, que l'on revienne à l'or comme base des règlements internationaux et que l'on en augmente le prix officiel afin de fournir à l'économie mondiale les liquidités supplémentaires qui sont nécessaires à sa croissance.

Cette thèse ne mérite pas le reproche d'obscurantisme qui lui a été souvent fait. Il existe en effet un accord général sur la nécessité de mettre un terme aux abus qui se sont produits au cours de ces dernières années sous l'empire du gold exchange standard. On ne conteste guère que l'or joue et continuera à jouer un rôle important dans les relations monétaires internationales; tel est d'ailleurs l'esprit des accords de Bretton Woods. C'est l'augmentation du prix de l'or qui

soulève le plus de réserves. En effet, une telle mesure devrait, pour être efficace et pour couper court à toute spéculation, être massive: il faudrait au moins doubler le prix officiel du métal. On craint qu'un énorme potentiel inflationniste ne soit ainsi créé. Les réserves monétaires mondiales augmenteraient d'un coup de 60%. La déthésaurisation privée accentuerait encore les pressions inflationnistes. Même s'il était possible de "geler" pendant un certain temps les plus values officielles découlant de la réévaluation, beaucoup doutent que le danger d'inflation puisse être conjuré. On fait également observer qu'un doublement du prix de l'or risque d'aller à l'encontre d'un assainissement du système monétaire international; les Etats-Unis pourraient en effet grâce à cette mesure relâcher leurs efforts en vue de rétablir l'équilibre de leur balance des paiements; les détenteurs d'avoirs en dollars, rassurés quant à la convertibilité de leurs créances, seraient incités à les conserver et à les accroître. Enfin, certains pensent que le relèvement du prix officiel de l'or ne résoudrait pas le problème de la mauvaise répartition des liquidités internationales, à moins de procéder à une redistribution des plus values, ce qui n'irait pas sans soulever quelques problèmes.

C'est pour ces diverses raisons que les autorités monétaires de la plupart des pays du monde n'envisagent pas avec faveur une augmentation du prix officiel de l'or. Elles éprouvent en outre une ré-

ticence à faire de l'or la source unique de liquidités additionnelles pour le système monétaire international, dans la mesure où l'accroissement de l'or monétaire dépend de facteurs erratiques tels que la production du métal dans le monde occidental, les ventes russes, les besoins de l'industrie, la thésaurisation privée et la spéculation. Aussi ces autorités souhaitent-elles la création dans le cadre du Fonds Monétaire International de facilités nouvelles, destinées à répondre aux besoins en liquidités de l'économie internationale, et connues sous le nom de droits de tirage spéciaux. A la suite de l'accord de Stockholm de mars 1968, le plan de création des DTS a commencé à être soumis à la ratification des pays membres du Fonds Monétaire International.

Les DTS ont suscité les discussions que l'on sait. A l'observateur dépourvu de préjugés, ils n'apparaissent ni comme cette fausse monnaie et cet expédient que leurs adversaires voient en eux, ni comme cette brillante innovation monétaire dans laquelle certains de leurs partisans voudraient voir la naissance de l'or-papier et trouver la panacée des maux du système monétaire international. Comme on ignore encore la date de mise en application du système, ainsi que le montant des droits qui seront créés, on peut se livrer à beaucoup de spéculations. Si l'on s'en tient aux textes, et à l'esprit dans lequel a été envisagée avant et après Stockholm la mise en oeuvre de ce système, on peut présenter quelques observations importantes. En premier lieu, les droits de tirage ne sont pas appelés à se substituer à l'or, mais à le compléter au sein des réserves monétaires. Une démonétisation de l'or n'est pas en effet pour demain. L'or est universellement accepté et il a une valeur intrinsèque; il permet aux nations en l'état actuel du monde de maintenir la possibilité d'une politique indépendante; il reste le "trésor de guerre" des nations. Voilà pourquoi toutes les tentatives destinées à éliminer l'or du système monétaire international ou à affecter les transactions

sur l'or n'ont guère de chances d'être couronnées de succès. En second lieu, les conditions de mise en oeuvre du système des DTS permettent de penser que les DTS ne seront pas détournés de leur objet, qui est de couvrir les besoins à long terme en liquidités internationales du système mondial des paiements. Le droit d'abstention reconnu à Stockholm aux pays participant au système leur permettrait, le cas échéant, de ne pas s'associer à une déviation de ce système. Il n'est pas douteux que l'allocation des DTS, avant que le déficit de la balance des paiements des Etats-Unis ait été notablement réduit dans des conditions qui ne s'avèreraient point artificielles et passagères, ruinerait la confiance que l'on pourrait avoir dans cette nouvelle facilité de paiement. Enfin, l'application du système des DTS devrait conduire à mettre un terme à la tendance continue à l'accroissement des avoirs officiels en dollars, qui est la cause de la méfiance envers cette monnaie et la raison principale de la crise monétaire internationale.

Telles sont les deux thèses qui sont avancées sur l'avenir du système monétaire international. Cha-

cune a sa logique. Les faits trancheront entre elles. Si les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ne parviennent point à créer les conditions d'un meilleur équilibre de leurs balances des paiements, une nouvelle crise monétaire de grande ampleur risquerait d'emporter le système monétaire international. Il se pourrait alors que les Etats-Unis soient acculés à suspendre la convertibilité du dollar en or.

Mais il serait dans ce cas douteux que les autres pays acceptent de se laisser absorber dans une zone dollar. Les perturbations qui se produiraient alors dans les relations commerciales, monétaires et financières internationales seraient telles que l'on en viendrait assez rapidement à une hausse du prix officiel de l'or. Si en revanche les efforts entrepris par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne et soutenus par une étroite coopération monétaire internationale portent leurs fruits, il y a de bonnes raisons de penser que l'on verrait émerger des récentes années de crise un système monétaire international plus harmonieux et plus stable que celui que nous avons connu au cours de ces dernières années. L'issue dépendra en fin de compte de la volonté, de la sagesse, de la coopération des autorités monétaires nationales et internationales, qui ont la responsabilité de gérer le système mondial des paiements.

Résultats

Placer Development Ltd.

Les bénéfices nets consolidés de Placer Development Ltd. ont été de \$5,603,000 ou de \$1.05 par action pour les neuf premiers mois de 1968 comparativement à \$8,428,000 ou de \$1.59 l'action pendant la même période de 1967. Ces réductions substantielles reflètent l'arrêt des opérations de Endako Mines Ltd. à cause d'une grève du 27 juillet au 12 novembre.

SAVARD ASSURANCE INC.

DEPUIS 1900

757 EST, AVENUE MONT-ROYAL MONTREAL 34
522-3116

GUY RIOPEL
tapis
linoléum
tuiles

2553 est, rue Fleury, Montréal, Qué.
Centre d'achats Duvernay, Laval

381-8839
661-2041

Trois sociétés pétrolières envisagent l'établissement d'une route commerciale de transport par les régions arctiques

Houston — La Humble Oil & Refining Company, L'Atlantic Richfield Company et la B.P. Exploration U.S.A. Inc., s'appêtent à entreprendre une épreuve de grande envergure en vue de sonder la possibilité de transporter le brut à bord de pétroliers par le passage du Nord-Ouest, à compter du versant nord de l'Alaska jusqu'au littoral est des Etats-Unis.

Si l'épreuve est couronnée de succès, elle pourrait susciter l'établissement d'une nouvelle route commerciale de transport par les régions arctiques, laquelle exercerait de profondes répercussions sur l'expansion future de l'Arctique et sur le commerce international. Des pourparlers sont en cours avec les autorités canadiennes en vue d'obtenir leur coopération.

Au témoignage de M. M. A. Wright, président du conseil de Humble, l'épreuve sera un élément du vaste programme d'études que réalisent la Humble Oil and Refining Company, l'Atlantic Richfield Company et la B.P. Exploration U.S.A. Inc. sur divers aspects de l'acheminement du pétrole brut à compter du versant nord de l'Alaska. Des études sont en bonne voie sur les facteurs de milieu qui influencent le transport du brut par terre et par mer, sur les méthodes de construction et d'exploitation des pipelines dans les conditions de l'Arctique, sur la création de pétroliers spécialement destinés aux routes du Nord, et sur les emplacements possibles de terminaux et de mouillages. Les études initiales déjà annoncées au sujet de routes possibles pour un pipeline de large diamètre à partir du versant nord jusqu'au sud de l'Alaska seront

Nominations chez Canadian ASEA

Canadian ASEA Electric Ltd., dont l'essor a nécessité l'élaboration d'un programme de réorganisation, annonce la nomination de trois directeurs de nouvelles divisions créées au sein du secteur industriel de l'entreprise.

M. D. K. Sherry, ingénieur, a été nommé directeur de la Division des pâtes et papiers. Il sera responsable des ventes et du service du matériel électrique et mécanique utilisé dans les industries des pâtes et papiers, des arts graphiques et du textile.

M. A. Lindsay Cooper, ingénieur, a été nommé directeur de la Division des fours. Il sera responsable de la gamme ASEA de matériel de fours, servant les industries de l'acier et de la métallurgie.

M. E. W. Mitchell, ingénieur, a été nommé directeur de la Division des mines. Il sera responsable des ventes et du service du matériel électrique et mécanique utilisé dans l'industrie minière, les carrières, les industries du ciment et de la construction.

**CANADIAN PACIFIC
RAILWAY COMPANY**

AVIS DE DIVIDENDE

A une réunion du Conseil d'administration tenue aujourd'hui, un dividende final d'un dollar cinquante l'action, pour l'année 1968, a été déclaré sur les actions ordinaires. De ce montant, soixante-quinze cents l'action proviennent d'un dividende de Canadian Pacific Investments Limited payable en devises canadiennes le 1er février 1969 aux actionnaires inscrits à la fermeture des registres le 23 décembre 1968.

Par ordre du Conseil.

T. F. TURNER,
Secrétaire.

Montréal, le 9 décembre 1968.

bientôt terminées. On n'a pas encore pris de décision touchant l'investissement en des moyens particuliers d'acheminement du pétrole en provenance du versant nord.

Au nom des trois compagnies, M. Wright a fait part d'une entente intervenue pour mettre à concours le pétrolier américain S.S. Manhattan, d'un port en lourd de 115,

000, propriété de la Seatrain Lines, Inc., pour l'épreuve qui doit commencer en juin. Il faudra soumettre le Manhattan à des transformations prononcées en vue de l'adapter au service dans l'Arctique. Mentionnons notamment le renforcement de la coque, l'installation d'une proue brise-glace et divers dispositifs pour protéger l'hélice et

ie gouvernement. La transformation du Manhattan sera effectuée par la Sun Shipbuilding and Drydock Company de Chester, Pa. Le pétrolier a déjà quitté le Pakistan oriental pour Chester où il doit arriver en janvier.

On doit terminer les modifications à temps pour éprouver l'aptitude du pétrolier à voyager

parmi les glaces qu'on rencontre sur près de la moitié des 4,500 milles du passage du Nord-Ouest au cours de la saison des glaces. L'épreuve continuera pendant le départ des glaces, qui commence en juillet.

Comme les résultats de l'épreuve doivent susciter un intérêt de grande envergure, M. Wright signale que les compagnies en jeu seraient heureuses d'apprendre que d'autres entreprises sont désireuses de participer à ces recherches.

Fluctuations de la semaine aux bourses de Montréal et Toronto

publiée avec
la collaboration du

Financial Times OF CANADA

CÔTES À LA FERMETURE
le 20 décembre 1968

INDUSTRIELS

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rende- ment	Prix Bran		1968		Dividendes payés ind.		6 mois ou Carniers		6 mois ou derniers		ferme- ture		varia- tions		vent
	%	taux	haut	bas	Titres	1967	1968	année fisc.	septim.	haut	bas	%	%	%	
3.8	13.2	9%	61%	Abilibi P	.56	.36	Dec .72	Septim .39	9%	9%	—	1%	104		
1.1	8.6	17%	12%	Acklands	.16	.16	Nov 1.74	Aug'm 1.37	15	14%	15	+ 1/2	67		
6.6	...	23 1/2	21 1/2	" p'd	1.50	1.50	Nov 53.14		22 1/2	22 1/2	22 1/2	—	2		
5.6	...	26	14 1/2	" 2 p'd	...	.96			14 1/2	14 1/2	14 1/2	—	18		
2.7	47.3	66	42	AGM-F/Mgt	.93	.65	Nov 1.31	Septim .06d	61	61	61	—	1	5	
...	9.1	20%	13	Agnew S	...	...	68May 2.19		20	26	26	—	1/2	61	
...	26.1	19	6%	Algonquin	...	...	July .68	Jan .34	17%	16 1/2	17 1/2	—	1/2	61	
3.9	23.5	28 1/2	28 1/2	Alta Gas	1.23	1.50	Dec 1.81	June 1.0	10%	10%	10%	—	1/2	139	
...	9.00	2.80	2	"	...	...			9.00	8.50	8.55	—	20	163	
5.9	...	85	74	" 4 1/2 p'd	4.75	4.75	Dec 23.95		81	80 1/2	80 1/2	—	1/2	7	
4.0	18.2	112	114	" 0 p'd	...	...			121	114	120	+	3	28	
3.1	18.3	113 1/2	7%	Alta N Gas	1.00	1.00	Dec 1.36	June .10	10%	10%	10%	—	1/2	26	
5.1	16.2	22 1/2	16	Algonquin S	1.00	1.00	Dec 1.22	June .88	20	19	19 1/2	—	3	221	
...	...	4.85	4.5	Algonquin	...	...	Dec 1.60		4.00	3.75	3.95	+	20	7	
...	...	2	2	"	...	...	Dec 6.75d		6	6	6	—	1 1/2	2	
...	...	.66	15	" wts	...	...			...	...	...	—	1/2	2	
3.8	14.8	29 1/2	22 1/2	Alcan-Alum	1.00	1.10	Dec 1.94	Septim 1.65	29	27 1/2	28 1/2	—	1/4	565	
4.4	20 1/2	34	29 1/2	"	1.70	1.70	Dec 1.70		35 1/2	34 1/2	35 1/2	—	1/4	34	
6.1	...	18 1/2	16	Al Cen p'd	1.00	1.00	Dec 17.00		16 1/2	16 1/2	16 1/2	—	1/4	19	
6.1	...	39 1/2	34 1/2	" 2nd	2.25	2.25	Dec 56.65		37 1/2	36 1/2	36 1/2	—	1/4	19	
3.0	21.5	...	...	Amercan	...	3.00	Dec 4.73	Septim 3.59	...	...	...	—	1/2	42	
5.4	12.7	7 1/2	4.40	Am Helro	...	...	Dec .32	June .15	4.70	4.65	4.65	—	25	58	
6.1	...	16 1/2	12	Al Cen P'p	.72	.36	Dec .32		16 1/2	16 1/2	16 1/2	—	1/4	9	
7.5	...	36	30	Ang T 4 1/2	1.25	1.12 1/2	Dec 11.71		32	30	32	+	2	4	
6.8	...	37	37	"	2.52	2.55	Dec 43.63		36	38	38	—	1/2	1	
1	...	44 1/2	39	" 2 1/2	2.90	2.90	Dec 11.63		41 1/2	41 1/2	41 1/2	—	1/2	1	
7	...	50	42	" 3 1/2	3.15	3.15			47 1/2	47 1/2	47 1/2	—</			

10.7	21½	13	BACM Ind	..	68Feb	1.61	Aug	68	181½	18½	18½	+ 1½	3		
1.26	1.80	46	Bahama	..	58Sept	.25d			.94	.81	.91	+ 9	534		
3.6	29.4	17½	10%	B Bank Nat	.32	.63	68Oct	59	17½	16	16½	- ½	1529		
2.6	27½	14½	10%	B Bank Nat	.32	.63	68Oct	1.04	17½	24½	25½	- 1¼	426		
4.8	15.8	13%	9%	B Cdn Nat	.35	.67	68Oct	.84	17½	13½	13½	+ ¾	551		
5.1	11.6	13%	8%	B D'Esparg	.52	.56	68Oct	.95	10½	11	11	-	52		
4.2	17.5	11	6%	Banc Profr	.37	.44	68Oct	..	11¼	10	10½	+ ½	360		
4.1	12.4	12½	12%	Banc Profr	6.00	6.00	68Oct	..	10¼	10½	10½	+ ¾	360		
128.9	48½	48½	Barber Oil	..	51k	Dec	..	June 8.29	1.40	1.80*	5.50	-	26		
2.50	1.30	1.30	Barcelona	..	..	Dec	8.42	June 59	191½	17½	18	- ¾	26		
27.8	21½	5½	Barlaco	..	..	Dec	8.42	June 59	12½	12½	12½	-	74		
12.9	14½	10%	Bay Mills	1.05	1.85	68July	1.26	June 42	8	8	8½	- ½	2		
7.4	..	11	7%	..	..	July	1.72	June 42	12	12	12	-	5		
25	19	21½	8%	Beatty	..	Dec	.99	June 33	18	18	19½	- ½	76		
17½	15½	..	..	..	1.00	1.00	Dec	40.39	16	16	16	-	1		
25½	25	25	..	..	1.40	1.40	Dec	105.34	25	16	16	-	1		
36.7	18½	8%	Becker Aik	..	..	68Apr	45	17½	16½	16½	- ¼	70			
29.7	23½	10%	Belding	..	..	68Apr	..	13½	13½	14½	+ ½	10			
2	..	10	8½	..	..	Dec	1.88	Sept19m	68	17½	16½	- ½	70		
..	..	..	..	..	..	..	..	12½	13½	14½	+ ½	10			
4.2	13.0	13	11	Belg Stand	.55	.55	Dec	1.00	3.60	3.00	3.55	+ .35	40		
6.7	..	15	15	Bel Knit	1.00	1.00	Dec	4.48	15	15	15	-	1		
5.2	15.2	50½	41	Bel Can	2.50	2.50	Dec	31.6	2.55	2.55	2.25	- 25	1		
2.7	19	15	6%	Billmore	.40	.40	Dec	31.6	491½	46½	46½	- 1¼	519		
2.1	19	15	6%	Billmore	.40	.40	Oct	.79	12½	12½	12½	- 2½	1		
20.0	20.0	2	2	Blue Bros	1.00	1.00	20	68Jan	15	15	15	+ 1	1		
5.2	13.5	3.70	2.50	Blue Bon	..	..	68Feb	.23	Oct9m	76	12½	12½	1¼	49	
0:4	60.0	30½	9	Bow Valley	.09	..	68May	.39	Aug5m	21	2.10	2.50	3.10	+ .05	112
7.8	..	16	12½	..	1.10	1.10	May	12.3	Aug3m	34	26½	25½	26	+ ¼	40
6.2	..	2½	..	..	..	..	..	13½	13½	13½	13½	-	1	7	
4.2	..	49½	39½	BowM pf	2.75	2.75	Dec	15.31	21½	20½	15½	- 1½	7	1	
3.8	16.0	7¼	5%	Bowers	..	..	Dec	4.43	June 23	7¼	7¼	7¼	+ ½	3	
2.8	9.3	15	15	Rowe	.30	.50	Dec	1.42	June 37	13½	13½	13½	+ ¼	4	
0:2	30.6	15	3.15	Bramble	..	.02	Nov	40	May	30	12½	12½	-	1	
5.0	6.8	21½	13	Brazil L&P	1.00	1.00	Dec	2.95	June 1.54	19½	18½	18½	- 1	232	
4.8	..	145	90	..	6.00	6.00	Dec	22	June 01	145	145	+ 19	1	1x	
13.6	38	27½	1.95	Bright Tk	..	..	Dec								

C																		
2.7	7.2	12%	6½	CDRE		32½	32½	68Mar		52	Sept	24	12	11%	11½	—	½	161
2.8	23.1	14	6¾	CAH Lhd		68Apr		1.91		134	11½	12½	—	½	381			
2.8	17.9	28½	18½	Calg Pow		70	80	Dec	1.59	Sept/m 1.19	28	27	27	—	1¼	101		
4.9	17.9	9½	85		5.00	5.00	5.00	26		84	70	70	—	1¼	26.00			
2.8	17.9	113½	98		5.40	5.40	5.40	Dec	36.00		112½	111	112	+	½	6		
.....		2.80	50	Cal Dale		68June		2.32		1.70	1.30	1.55	—	10	257			
CANADA																		
2.7	8.0	20¼	9%	Can Bread		45	50	68July	2.44		197	16¾	19	+	¼	17		
6.6	43	40			2.75	2.75	7.00	1.90		41½	42	42	—	½	64			
17.7	36	24%		Can Cen	2.00	1.20	68Apr	1.91	Oct 1.91	35	34	34½	+	½	64			
6.1	27	22½	18		1.11	1.11	68Apr	6.1		61½	61½	61½	+	1½	10			
12	13.8		20	C & Stone	2.00	2.00		2.85	June	94	53½	53	53	—	1	2		
12	13.8		20¼	C C Sugar	1.40	1.70	68Sept	2.80		41	37½	39	—	1	2			

Moyennes de la semaine

TORONTO

MONTREAL

	Indus.				Or Métaux Huiles				Volume		Serv. pub.				BanquesPapier Mixte				Volume	
Lundi	234.24	112.75	244.16	4,374,000	193.94	155.68	205.35	105.41	187.58	1,471,800										
Mardi	199.65	138.11	111.29	3,583,000	192.72	150.10	195.30	105.42	180.10	1,461,000										
Mercredi	187.52	230.77	112.41	241.04	3,638,000	191.19	153.04	195.30	103.51	184.16	1,225,800									
Jeudi	187.55	242.26	112.75	239.29	3,677,000	191.27	152.65	196.57	105.52	184.26	1,342,700									
Vendredi	188.13	240.96	113.33	251.37	4,226,000	191.90	152.23	197.95	103.00	184.75	1,299,400									
Chang. de la sem	-2.71	+6.18	-1.33	+7.67		-2.03	-4.44	-8.14	-3.23	-3.20										
1966 haut	190.84	79.99	115.49	29.37		193.92	157.26	209.09	102.63	187.95										
1966 bas	114.62	179.29	95.09	165.99		148.69	119.16	113.50	66.18	139.69										

	NEW YORK				DOW JONES				LONDON			
	Comp.	Indus.	Transp.	Util.	Finance	Indus.	Transp.	Util.	Comp.	Volume (E. Tms.)		
Lundi	60.72	63.67	57.33	46.92	79.70	976.32	276.88	138.48	349.77	15,950,000	494.3	
Mardi	60.46	63.44	57.10	46.61	79.17	970.91	274.93	137.65	347.63	14,700,000	498.2	
Mercredi											494.8	
Jeudi	60.61	63.61	57.48	46.65	79.09	975.14	274.43	137.75	348.20	16,930,000	494.8	
Vendredi	60.30	63.27	57.40	46.78	78.62	966.99	273.62	138.20	346.52	15,910,000	497.7	
Chang. de la sem	-0.64	-0.65	-0.57	-0.57	-1.54	-14.30	-5.02	-3.2	-4.95		+2.5	
1966 haut	61.27	64.01	58.50	48.05	81.52	985.21	279.48	141.30	353.09		521.9	
1966 bas	48.70	50.47	42.61	40.96	51.95	825.13	214.58	119.79	299.09		385.0	

Report				RENDREMENT SEMAINE EN COURS									
Rende- ment	Prix Bénéf.	1968		Dividendes payés ind		6 mois ou derniers année fin	6 mois ou derniers interim	ferme- varia- vent ture tions 100s					
%	taux	haut bas	Titres	1967	1968			haut bas	ture	100s			
4.5	7.5	3.00	C Forging			Dec 6.86d	June .39d	1.00	3.00				
		4.00	" A			Dec 78.66d		1.15	6.00				
4.5	12.6	25	C Machine	1.00	1.00	Dec 1.57	June .99	22 1/2	22	22	344		
		80	C Mailing			Dec 1.74		33 1/4			40		
3.8	22.3	77 1/2	Nor West 1.00	1.00	Dec 1.75	Sept 19m 1.28	77 1/2	45	74	+ 36	20		
4.7	15.3	22 1/2	C Perm Co		50	68 1/4	Oct .70	20 1/4	17	19 1/4	+ 34		
4.9	16.2	12	C Pack M		55	56		11 1/2	10 1/2		194		
5.0	15.0	82	C Keweenaw		40	17.65		21 1/2	21		187 1/2		
4.1	13.7	35 1/2	C Steam 1.00	1.30	Dec 2.33	June .84	34	33 1/2	33 1/2	+ 1 1/2	15		
6.4		5 1/2	C Coal	31 1/2	31 1/2	Dec 3.60		5 1/4	5 1/4	+ 1 1/2	7		
CANADIAN													
1.5	12.0	500	C Arena	4.00	7.00	Dec 33.20		500	500	+ 40	6		
4.1	13.7	10 1/2	Cdn Brew		40	62Apr	July 3m .14	10 1/4	9 1/2	9 1/2	336 1/2		
		39	" A	2.20	2.20	Dec 1.78		35	34 1/4	34 1/4	+ 1 1/2		
4.4	6.4	37 1/2	C Bldg	1.60	1.60	Dec 1.78		42 1/2	41 1/2		12		
1.9	22.3	21 1/2	C Br Alum		43	63 1/2		21 1/2	21		12		
4.7	8.9	12 1/2	C Canbrs A	.75	40	62Apr	Aug .25	9	8 1/2	8 1/2	+ 1 1/2		
		4.35	C Chem wfs					3.65	3.40	3.40	+ 30		
		1.40	C Coniumm					1.35	1.30	1.30			
		5	C Conv A					4.00					
		7	" B					7	7		1		
3.2	11.1	61	C Co Mat	1.50	1.50	Dec .14	June 1.52	46	26	25	+ 1 1/2		
		23.0	C Curt W			Dec .31	June .02d	2.50	2.35	2.35	+ 15		
6.2		49	" Ist	3.00	3.00	Dec 21.60		45	50				
6.3		44 1/2	" 2nd	3.00	3.00	Dec 21.50		45	45				
2.4	20.1	8 1/2	C Fours		22	Oct .41	July 9m .35	7 1/2	8 1/4				
8.7	15 1/2	13	" pfd	1.20	1.20	Oct 2.89		14	14		3		
3.0	18.1	35	C Gen El	1.00	1.00	Dec 1.82	June .69	32	34	33 1/2	+ 3 1/2		
3.8	14.7	12 1/2	C Gen Inv	1.25	1.25	Dec 22.90		34	34				
3.7	24.3	37 1/2	C Gen Inv	2.00	2.00	Dec 22.90		12 1/2	12 1/2		2		
4.8	14.7	13 1/2	C G Sec A	.67 1/2	.60	Dec .86	June .35	136	165 1/2	157 1/2	+ 1 1/2		
3.8	23.0	16 1/2	C G Sec B	.67 1/2	.60	Dec .86		35 1/2	35				
1.7	16.0	25 1/2	C G Sec C	.67 1/2	.60	Dec .86	June .28d	32 1/2	31 1/2	25	+ 27		
		15	C Hydroc b			Dec 1.26	June .81	23	18	22	+ 3 1/2		
6.8	17 1/2	15	" pfd	1.10	1.10	Dec 18.80		15	15		1 1/2		
2.7	24.2												

Résultats financiers

Trans-Prairie Pipelines Ltd.

Au cours des neuf mois se terminant le 30 septembre 1968, les revenus de la société Trans-Prairie Pipelines Ltd. ont augmenté de 34% pour marquer \$4,129,952 et les bénéfices nets de 23% pour marquer \$971,031 (\$0.56.5 l'action comparativement à \$3,070,535 et \$789,-

659 (\$0.46.2 l'action) respectivement pour la période correspondante, l'année dernière.

Markborough Properties Ltd.

Le revenu net de la société Markborough Properties Ltd., pour l'exercice fiscal se terminant le 31 octobre 1968, se chiffre à \$427.300

(\$0.11.7 l'action) soit une amélioration comparativement à \$114,900 (\$0.04 l'action), en 1967.

Betrust Investment Corp. Ltd.

Le profit net de la société Betrust Investment Corp. Ltd., au cours des six mois prenant fin le 31 octobre 1968, se chiffre à \$58,673, soit une baisse comparativement à \$68,211 pour les six mois comparés, en 1967. Le revenu brut de cette société, d'autre part, s'élève à \$75,887 comparativement à

Les Laiteries Leclerc Inc.

\$81,800. Le fonds de roulement, enfin, s'établit à \$93,338 comparativement à \$198.753. en 1967.

Le chiffre d'affaires de la société Les Laiteries Leclerc Inc., au cours de l'exercice financier prenant fin le 30 septembre 1968, a marqué \$12,770,692 comparativement à \$12,693,091 pour l'exercice précédent. Les profits nets de cette société, d'autre part, ont augmenté de 5% pour se chiffrer à \$284.902 com-

rativement à \$271,691 pour la même période, en 1967. Le rendement par action, par ailleurs, est passé de \$1.08 à \$1.15.

Les Laiteries Leclerc, on se rappelle, a annoncé récemment la construction, au coût de \$600,000, d'une usine de 28,000 pieds carrés à Sherbrooke. La capacité immédiate de pasteurisation et d'embouteillage de cette usine sera de 30,000 pintes par jour; soit trois fois la capacité de leur usine actuelle. Quelques modifications seront apportées à l'équipement et à la machinerie afin de permettre éventuellement à cette usine de pasteuriser et d'embouteiller quelque 50,000 pintes de lait quotidiennement.

Kelly Services, Inc.

Au cours du troisième trimestre prenant fin le 29 septembre 1968, les ventes de la société Kelly Services Inc. ont marqué \$18,843,000, soit une augmentation de l'ordre de 14% comparativement à \$16,514,000 pour la période correspondante, l'année dernière. Les bénéfices de cette société, d'autre part, se sont haussés à \$1,404,000, soit une augmentation de 9% comparativement à \$1,282,000 pour le troisième trimestre de l'année 1967. Les ventes et les bénéfices de cette société, au cours de neuf premiers mois de son exercice ont marqué \$52,666,000 et \$3,287,000 comparativement à \$47,674,000 et \$3,048,000 respectivement pour les neuf premiers mois de l'année 1967.

Oshawa Wholesale Ltd.

Les ventes consolidées, au cours des 40 semaines se terminant le 2 novembre 1968, dans la société Oshawa Wholesale Ltd. ont atteint le chiffre record de \$206,907,688, soit une augmentation de l'ordre de 19.94% comparativement à \$172,506,422 pour la période correspondante, l'année dernière.

Le profit net de cette société, d'autre part, a augmenté de 16.0% pour marquer \$3,136,296 comparative-ment à \$2,703,075 pour les 40 premières semaines de l'année 1967.

Shop & Save (1957) Ltd.

Au cours des 28 semaines se terminant le 12 octobre 1968, les ventes de la société Shop & Save (1957) Ltd. ont atteint \$38,781,323 soit une augmentation de l'ordre de 2% comparativement à \$38,018,636 pour la période correspondante, l'année dernière. Le profit net de cette société, d'autre part, a augmenté de 10.4% pour marquer \$897,224 comparativement à \$813,063 pour la même période, en 1967. Le fonds de roulement de la société Shop & Save Ltd. s'établissait, à la fin de la période étudiée, à \$2,319,631 soit une augmentation de \$63,402.

**MARION,
ROBIC & ROBIC**

ci-devant

MARION, MARION

fondée en 1892

- **Brevets d'invention**

• Marques de commerce

- **Droits d'auteur en tous pays**

2100, rue Drummond

MONTREAL 25

Tél.: 288-21 52-53-54

[illegible][illegible]

Statistiques

Produits du gypse — Les produits suivants ont été fabriqués de gypse en octobre: panneaux, 65,354,165 (62,206,001 en 1967) pieds carrés; lattes, 18,551,992 (19,603,011) pieds carrés, et revêtements, 2,815,508 (558,232) pieds carrés.

Produits en béton — En octobre, la production des produits en béton a été la suivante: briques, exprimées en briques de dimensions ordinaires, 9,799,868 (9,170,159 en 1967); tuyaux de drainage, d'égout et d'approvisionnement d'eau et canaux à ponceau, 105,664 (111,980) tonnes et béton préparé, 1,672,427 (1,425,356) verges cubes. Les chiffres de la période janvier-octobre sont les suivants: briques, 73,875,476 (69,559,555); tuyaux de drainage, d'égout et d'approvisionnement d'eau et canaux à ponceau, 791,356 (978,633) tonnes et béton préparé, 12,075,096 (10,389,621) verges cubes.

Brûleurs et chauffe-eau à mazout — En octobre, les expéditions de brûleurs à mazout se sont élevées à 10,603; leur valeur à l'usine a atteint \$690,480. Au cours des dix premiers mois de l'année, elles ont été de 63,228 (valeur de \$4,212,387). Les expéditions de chauffe-eau à mazout ont atteint 2,620 (\$493,657) en octobre et 18,881 (\$3,581,659) au cours de la période janvier-octobre.

Scieries de la Colombie-Britannique — En octobre dernier, la production de sciages et de traverses dans les scieries de la Colombie-Britannique a été de 769.2 milliers de pieds-planche contre 536.0 milliers en octobre 1967. De ce total, 375.2 milliers de pieds-planche ont été produits dans les scieries situées sur la côte (334.3 milliers en 1967) et 393.9 milliers (201.7 milliers) dans les scieries de l'intérieur. Au cours de la période janvier-octobre, la production a atteint 6,543.7 milliers de pieds-planche contre 6,111.5 milliers en 1967, dont 3,479.2 milliers (3,249.5 milliers) produits dans les scieries de la côte et 3,064.7 milliers (2,861.8 milliers) dans les scieries de l'intérieur.

Lingots d'acier — La production de lingots d'acier de la semaine close le 14 décembre 1968 a été de 225,200 tonnes, soit une baisse de 2.0% par rapport à celle de la semaine précédente (229,808 tonnes). La production de la semaine correspondante de l'année 1967 avait été de 187,856 tonnes. L'in-

dice de la production, dont la base (100) est la production hebdomadaire moyenne de 1957-1959 (96-108 tonnes), a été de 234 durant la semaine observée, contre 239 la semaine précédente et 195 un an plus tôt.

Ventes des grands magasins — Pendant la semaine terminée le 30 novembre les ventes des grands ma-

gasins ont baissé de 2.0% par rapport à l'année dernière et les variations ont été les suivantes: provinces de l'Atlantique, -8.0%; Québec, -4.5%; Ontario, +0.7%; Manitoba, -5.4%; Saskatchewan, +15.1%; Alberta, -1.4%; et Colombie-Britannique, -4.9%.

Stocks de fruits et de légumes — Les stocks de fruits congelés ou en semi-conservé, dans les entrepôts et les conserveries au 1er décembre 1968, étaient de 44,575,000 livres contre 53,079,000 à la même date

l'année dernière; ceux de légumes congelés et saumurés étaient de 92,948,000 livres contre 95,450,000.

Véhicules étrangers entrés au Canada — Le nombre d'automobiles, de taxis, de motocyclettes, de bicyclettes et d'autres véhicules, sauf les véhicules utilitaires, immatriculés à l'étranger et entrés au Canada en octobre s'est élevé à 888,972, soit 7.1% de moins que l'année dernière mais 11.7% de plus qu'en octobre 1966. Les véhicules dont

la durée de séjour n'a été que d'une nuit ou plus ont dépassé de 18.7% le nombre de 1967. Au cours de la période janvier-octobre, le nombre de véhicules entrés au Canada a baissé de 2.5% par rapport à 1967 mais augmenté de 9.9% par rapport à 1966. Les véhicules qui ont séjourné une nuit ou plus ont diminué de 15.3%. En octobre et au cours de la période janvier-octobre, c'est la Nouvelle-Ecosse qui a accusé l'augmentation la plus forte, soit 37.7% et 25.0% respectivement.

RENDREMENT SEMAINE EN COURS									
Rapport	Rendement	1968	1967	1966	1965	1964	1963	1962	1961
2.1	17.4	34	12	Walex	451	58	86	Aug 1.25	...
3.4	26.5	431	294	Walex	1,301	1.45	58	Aug 2.57	...
2.8	8.0	16	6	Walex	32	Dec 41	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

MINES ET PETROLES

Ventes	1968	1967	1966	1965	1964	1963	1962	1961
Acadia	147	19	18	18	-1	41	10	61/2
Accra	166	24	24	24	+2	40	20	...
Admire	107	340	290	325	+30	360	225	...
Admire	518	385	315	320	-55	400	31	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...

B

Baker	118	70	66	66	88	20	...	...
Band-Ore	194	890	820	820	-10	117/2	8	...
Bankfield	90	9/2	8	8	10	11/2	8	...
Barrex	22	42	41	42	+1	48/2	34	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...

C-E

Cadillac Mo	36	62	59	59	-3	80	58	...
Calmar IB	91	108	100	106	+3	128	75	...
Cam	48	907	54	106	-5	106	365	...
Camflo	337	600	565	575	+10	675	365	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...

CONSOLIDATED

C. Belkemo	180	10	9	91/2	-11/2	211/2	9	...
C. Cal. Fin	72	11	11	11	+15	24	10	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...

Ventes

Craigmont	75	10	965	970	-25	121/2	850	...
Credo	117	26	231/2	26	+1	311/2	23	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...

F-I

Fab	20	8	6	6	-1/2	12	4	...
Fano	487/2	38	29	30	-1/2	38	5	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...

INTERNATIONAL

Inf. Bilis	190	50	48	48	-1/2	115	47	...
Inf. Mogul	91	197/2	181/2	181/2	-1/2	201/2	435	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...

J-M

Jam. Bay	1077	74	49	64	+18	169	41	...
Jay	1461	623	53	57	+5	68	23	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...

Ventes

Mentor	286	125	118	118	-4	149	57	...
Mentor	232	250	210	235	+35	280	160	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...

N-O

Native	195	8	6	8	+1	111/2	51/2	...
New Athol	166	25	24	24	-1	27	181/2	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...

P-R

Pamour	455	350	300	300	-20	350	206	...
Parame	175	8	71/2	71/2	-1/2	157/2	7	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...

S-T

St. Fabien	421	30	27	30	+2	40	17	...
St. Law	61	215	201	215	-14	140	140	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...

Ventes

Sudbury	458	48	45	47	+1	53	19	...
Sullivan	436	615	545	615	+35	615	380	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...

U-Z

U-2

Union Mng	31	31	32	32	-38 1/2	28 1/2
Unit. Asbest	9	860	860	860	-40	11 560
Unit. Radis	487	40	38	39 1/2		107 34
Unit. No	34	750	700	750 + 50		12 580
Unit. Mcfie						18
Unit. Mindarm	1	25 1/2	25 1/2	25 1/2		25 16
Unit. Obalski	22	105	100	100	-7	160 87
Unit. Jpn Canada	128	320	305	315		170
Unit. Jpn Corp	476	25 1/2	20	15	-14	27 1/2
Unit. Jpn Corp	1361	110	100	110	-1	121 31
Unit. Walte Duf	64	175	160	160		175 85
Unit. Vasmac	64	175	160	160		175 85
Unit. Vasmac	100					100
Unit. West Hill	165	39	35	37	+1	40 24
Unit. Western M	884	325	270	297	-22	395 27
Unit. Western Tin	50	9	8	8	-1/2	16 7
Unit. White Star						15 1/2
Unit. Wilco	102	32	29	31	+1	50 29
Unit. Wilroy	194	93	90	90		115 80
Unit. Windfall	5	17 1/2	17 1/2	17 1/2		26 1/2
Unit. Windrich	22	11 1/2	11 1/2	11 1/2		20 10
Unit. Wiscosin	289	32	31	30	-2 1/2	43 21
Unit. Wright-Har	118	360	330	350	+20	430 151
Unit. Bright Bear	223	990	950	970		115 995 370
Unit. Young	50	50	50	7 1/2		8 1/2
Unit. Yukon Cons	71	230	201	218	-17	260 90
Unit. Zenmac	276	21 1/2	19	20 1/2	+2	34 16 1/2
Unit. Zulpa	205	17	15 1/2	16	+ 1/2	22 15 1/2

Pétroles et Gaz

Alminex	563	600	545	600	+55	710	410	...
Am. Leduc	588	16	15	16	+1	20	121/2	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...

NOMINATION BANQUE CANADIENNE NATIONALE



PASCAL LAQUERRE

M. Pascal Laquerre a été nommé directeur du service des crédits de la Banque Canadienne Nationale. Il succède à M. Hubert Dunn, promu directeur général adjoint.

Les composantes du rendement des actions ordinaires: les dividendes et les profits ré-investis

par François Charette, B.A., L.Sc. Comm.

Notre collaborateur, M. François Charette, B.A., L.Sc. Comm. et professeur de finance et de placement à l'École des Hautes Études Commerciales, signe chaque semaine une chronique sur le placement.



Il y a donc une différence pertinente à établir entre le taux de rendement sur le capital investi et le rendement sur les actions ordinaires. Pour l'ensemble des entreprises rentables le taux de rendement sur le capital investi se situe autour de 11% tandis que le rendement pour l'ensemble des actions ordinaires, à cause d'une plus grande liquidité et d'une possibilité de diversification, est voisin de 9%.

Par rapport à d'autres sortes de placements la rémunération des actions ordinaires se fait suivant un mode particulier. Le rendement d'une obligation par exemple, se calcule à partir des intérêts, qui sont fixes, et de la différence entre le coût de l'obligation et sa valeur à l'échéance, rendement qui peut être déterminé d'une façon définitive au moment de l'achat du titre. Tandis que le rendement d'une action ordinaire est beaucoup plus complexe à déterminer et bien plus, il ne peut l'être que d'une façon approximative, le détenteur d'un tel titre n'étant jamais assuré d'obtenir ce rendement à l'avenir. Le rendement des actions ordinaires provient essentiellement de deux sources: les dividendes courants et la part des profits ré-investis.

Les dividendes courants

La distribution de dividendes fait suite à une décision du conseil d'administration: une compagnie est obligée de payer les intérêts sur sa dette, mais elle n'est jamais tenue de verser un dividende. Par ailleurs, une compagnie sérieuse a toujours intérêt à adopter une politique de dividendes relativement constante. Voici quelques exemples de rendement courant:

	Dividende courant	Prix approximatif de l'action	Rendement courant
Abitibi Paper.....	0.36	9	4.0
Algoma Steel.....	1.00	20	5.0
Banque Canadienne Nationale	0.63	13	4.9
Bell Téléphone.....	2.50	48.00	5.2
Couvette & Provost.....	0.16	8.875	1.8
Du Pont of Canada.....	1.00	35.25	2.8
International Nickel.....	1.25	40	3.1
Quebec Natural Gas.....	—	15	—

Ce tableau montre que le rendement courant dans le cas de ces compagnies varie entre 0 et 5.2%.

On a calculé que le rendement courant depuis le début du siècle pour l'ensemble des 425 compagnies qui composent l'indice du Standard Poor's se situe aux environs de 4 1/2% si l'on fait exception de quelques années exceptionnelles où le rendement courant a atteint 6 1/2% - 7%.

Mais le rendement courant n'est pas la seule source de gain de l'actionnaire ordinaire, il y a aussi la part des profits ré-investis qui se traduit normalement par une appréciation du prix de l'action en bourse.

Le deuxième élément qui compose le rendement total de l'actionnaire est constitué par les profits

retenus et ré-investis.

Il est normal qu'une entreprise affiche une certaine croissance, ne serait-ce que pour suivre l'augmentation de la population et l'accroissement de son niveau de vie.

Or, pour l'entreprise, l'un des moyens d'assurer sa croissance est de ré-investir les fonds ou une partie des fonds régénérés par l'activité de l'entreprise dans des projets qui offrent une perspective de rentabilité intéressante. La croissance de l'entreprise sera donc plus ou moins accentuée selon le pourcentage des profits retenus et le rendement obtenu sur les fonds ré-investis. Ou encore le pourcentage des profits retenus ou le taux de rétention sera plus ou moins élevé selon la croissance plus ou moins accentuée, désirée par l'administration.

Les entreprises jeunes, par exemple, qui opèrent dans des secteurs qui offrent de grandes possibilités de développement, sont susceptibles de trouver des projets ayant une perspective de rentabilité intéressante. Dans ces conditions, il devient avantageux à la fois pour l'entreprise et pour l'actionnaire que la majeure partie des profits restent dans l'entreprise. Les firmes pourront distribuer aussi peu que 20% de leur profit.

Par ailleurs, une entreprise qui a atteint une certaine dimension et une certaine stabilité, qui réussit à réaliser des profits relativement élevés, distribuera une plus large part de ses profits.

Voici quel a été pour les dix compagnies suivantes le pourcentage des profits distribués en dividendes pour des périodes allant de dix à vingt ans.

La première colonne indique la période étudiée tandis que la seconde donne le pourcentage des profits distribués en dividendes.

Dupont.....	10	80
Goodyear Tire.....	10	45
General Electric.....	10	75
Proctor & Gamble.....	15	55
Standard Oil of California	15	40
General Motors.....	15	70
Sears Roebuck.....	15	50
Distillers Corp. Seagrams	10	45
Domtar.....	20	55
Household Finance.....	15	50

On remarquera qu'il s'agit là d'entreprises relativement importantes, qui ont déjà une "histoire". Eh bien! pour ces entreprises la part des dividendes par rapport au profit va de 40% dans le cas de Standard Oil of California et 80% dans le cas de Dupont.

L'ensemble des entreprises distribue donc de 20 à 80% de leurs profits. La détermination de ce pourcentage dépend

- de la dimension de l'entreprise,
 - du niveau des profits en relation avec les projets d'investissements disponibles,
 - de la politique antérieure de l'entreprise.
- Sur une période de 15 ans, l'en-

semble des compagnies qui composent l'indice du Dow Jones et du Standard & Poor's ont distribué 55% de leur profit. Elles ont donc ré-investi 45% de leur profit.

Nous avons donc tous les éléments nécessaires au calcul de la croissance des entreprises. En effet, on peut considérer que la croissance de l'entreprise est rendue possible grâce aux profits ré-investis à un certain taux. Or si l'entreprise réussit à maintenir une rentabilité assez constante d'année en année, il y a de fortes chances pour que les fonds investis actuellement rapportent autant que les fonds investis antérieurement dans l'entreprise, c'est-à-dire que les fonds investis provenant des profits obtiennent un rendement voisin du taux de rendement sur le capital investi.

Nous venons de constater que la part des profits ré-investis atteint 45% et nous savions déjà que le taux de rendement sur le capital investi est environ 11%. La croissance de l'ensemble des entreprises est donc de:

Le pourcentage des profits ré-investis représente 0.40%; le taux de rendement sur X le capital investi: 0.11 et le taux de croissance: 4.9.

L'ensemble des entreprises croît donc au rythme de 4 à 5% par année.

Qu'est-ce que ce raisonnement apporte au point de vue placement? Ce qu'il y a d'intéressant au point de vue placement, c'est que cette croissance doit se traduire normalement par une appréciation correspondante du prix de l'action en bourse. C'est ce que l'on appelle l'"appréciation de capital" que l'actionnaire réalise lorsqu'il vend ses actions en bourse.

Ajoutons à cette croissance, le rendement courant provenant du dividende et nous retrouvons le rendement total sur les actions ordinaires.

Autre terme de sept années pour M. J.R. Beattie

Ottawa — La Banque du Canada annonce aujourd'hui que ses administrateurs ont nommé M. J. R. Beattie comme sous-gouverneur pour un autre mandat de 7 ans, à partir du 1er janvier 1969. Conformément à l'article 6 de la Loi sur la Banque du Canada, qui s'applique à ce poste ainsi qu'à celui du Gouverneur, la nomination a été approuvée par le Gouverneur en Conseil.

Par suite de cette nomination, M. Beattie demeure automatiquement membre du Conseil d'administration de la Banque du Canada et de la Banque d'expansion industrielle, et membre du Comité de direction du Conseil d'administration de ces deux institutions.

Traitement à distance des données:

Système comptable intégré aux Caisses Populaires de la Fédération de Montréal

Un système d'automatisation totale dans le secteur bancaire a été mis en oeuvre, depuis le 23 novembre écoulé, à la Caisse populaire de St-Elzéar, Ville de Laval. Conçu par les experts de la FMCD et ceux de la compagnie NCR, le système sera progressivement implanté dans les autres Caisses populaires de la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins.

La Fédération de Montréal des Caisses Desjardins est une des six fédérations de coopératives d'épargne et de crédit qui existent dans la province de Québec. Elle groupe 32 Caisses populaires, toutes situées dans la région de Montréal, dont les actifs totalisent 150 millions de dollars qui sont la propriété de 155,000 membres.

L'innovation consiste essentiellement en la réalisation d'un système comptable complètement intégré du traitement à distance des données dans le secteur bancaire.

Par système intégré, la FMCD entend un système par lequel toutes les opérations de la Caisse, de la transaction au comptoir jusqu'à l'élaboration du bilan mensuel en passant par le calcul des intérêts sur épargne, sur prêts, des frais d'administration, etc... sont automatiquement traitées par un ordinateur.

Pour obtenir ce résultat, les caissiers utilisent des postes de guichets, reliés à un ordinateur par une ligne téléphonique exclusive. Le poste de guichet, initialement fabriqué aux États-Unis, a été modifié profondément pour l'adapter aux besoins particuliers du secteur bancaire canadien. De plus, il est fabriqué au Canada.

Historique

En décembre 1964, le groupe des Caisses de la FMCD assistait à une première démonstration par la compagnie NCR d'un système en direct (on-line real time system) entre Montréal et Hawthorne, Ca-

lifornie. En septembre 1965, la compagnie NCR proposait officiellement le système à la FMCD. A partir de ce moment, il y eut formation d'un comité d'étude, composé des représentants de 15 Caisses populaires affiliées à la FMCD, qui a approché d'autres compagnies pour examiner les systèmes existants. Le comité a effectué plusieurs visites d'institutions américaines utilisant un système analogue. Après de nombreuses études, recherches et analyses, le comité arrêta son choix, en février 1967, sur la compagnie NCR. Par la suite, on désigna deux Caisses-pilotes: St-Elzéar à Ville de Laval et St-Vital à Montréal-Nord. Enfin, le 23 novembre 1968, on mit en opération le système à la Caisse populaire St-Elzéar.

Motivation

La décision d'adopter le système de traitement à distance des données fut motivée par les facteurs suivants:

1. meilleur service à la clientèle;
2. contrôle plus efficace des opérations;
3. amélioration des conditions de travail du personnel;
4. économie d'espace;
5. rapidité et exactitude des opérations;
6. outil de gestion.

Pourquoi avons-nous choisi la compagnie NCR? Parce qu'elle était seule institution à accepter de bâtir, avec nos experts, une programmation complète, adaptée aux besoins du secteur bancaire canadien. Cette programmation coûte \$1,400,000.00. De plus, la compagnie acceptait de mettre sur pied à Montréal un centre de traitement des données, ce qui nous évitait des investissements majeurs d'une part et des difficultés techniques rencontrées par d'autres institutions qui avaient choisi d'opérer elles-mêmes leur propre traitement des données d'autre part.



Ces camions, fabriqués au Canada, partent pour les États-Unis. Pendant que les concessionnaires International assistaient à la présentation des nouveaux poids-légers à Las Vegas, des poids-moyens de fabrication canadienne quittaient l'usine de Chatham (Ontario). En vertu de l'accord canado-américain sur les produits automobiles, l'usine International de Chatham assemble les Loadstar à cabine avancée pour tout le marché nord-américain. L'accès à cet énorme marché a permis d'augmenter le nombre des emplois à Chatham.

LA VIE DES ENTREPRISES

The Oshawa Wholesale Limited — Un total de 321,315 actions additionnelles de la classe "A" de la compagnie ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal récemment. Cette inscription couvre l'émission de 77,175 actions de la classe "A" en faveur de Rockower Investment Corporation, de Wilmington, Delaware, ainsi que 86,200 actions de la classe "A", réservées pour l'exercice des "warrants" d'achat d'actions, en vertu desquelles la Oshawa a acquis de Rockower ses détentions d'actions de Rockower of Canada Limited et un autre 455,940 actions de la classe "A", émises et réservées pour fins d'émission en vertu de l'offre d'échange, faite par la compagnie Oshawa aux autres détenteurs d'actions de Rockower of Canada Limited, en vertu des clauses de ladite offre qui ont permis à la compagnie d'acquies à ce jour au-delà de 90% des actions ordinaires en circulation de la Rockower Canada Limited.

Simpsons-Sears Limited — Un total de 560,000 actions de la classe "A" de la compagnie viennent d'être inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, ce qui porte le total des actions de cette catégorie, sans valeur nominale ou au pair, à 2,640,628 actions. Cette inscription additionnelle couvre des actions de la classe "A", réservées pour fins d'émission lors de la conversion des \$20,000,000 de débetures, convertibles, 4 1/2%, échéant le 15 octobre 1988 et chaque dite débenture est convertible, au gré de son détenteur, en tout temps jusqu'à la fermeture des affaires le 15 octobre 1978, ou si rachetées par anticipation, le dernier jour d'affaires précédant la date spécifiée pour le rachat, la plus rapprochée des deux, en actions entièrement payées et non imposables de la classe "A", au taux de conversion de 28 actions de la classe "A" par \$1,000 de débetures, représentant l'équivalent de \$35.71 l'action de la classe "A".

Silver Regent Mines Limited — Les lettres de transmission de la compagnie ont été expédiées par la poste à ses actionnaires, relativement à l'échange de leurs actions pour des certificats d'actions de Consolidated Skeena Mines Ltd. Ces lettres de transmissions, accompagnées des certificats, doivent être envoyées par lettres enregistrées au bureau de la compagnie Guaranty Trust du Canada, à 88 University St., à Toronto, Ontario. Les actions, remises en échange d'actions de Consolidated Skeena Mines, le sont sur une base d'une action de cette dernière entreprise pour chaque deux actions de Silver Regent Mines. Il ne sera pas émis de certificats fractionnels pour des actions, et advenant que l'échange résulte en des fractions, il sera alors payé pour les dites fractions 0.90¢ pour chaque 1/2 action. Des accords seront effectués, aux fins d'expédier le plus tôt possible, les certificats d'actions de Skeena.

Trizec Corporation Ltd. — Un total de 4,000,000 d'actions, sans valeur nominale ou au pair, de la compagnie ont été inscrites le 12 décembre sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. Ces actions sont émises en considération partielle pour l'acquisition des actions de Granite Holdings of Canada Ltd.

Columbia Cellulose Company Limited — La compagnie a avisé la Bourse de Montréal que le 3 décembre 1968, des options additionnelles ont été consenties, en vertu du plan d'option sur des actions en faveur de ses employés, à certains employés à plein temps de l'entreprise,

leur permettant d'acheter un total de 14,000 actions ordinaires à \$5,375 l'action, susceptibles d'être exercées sur une base cumulative jusqu'à concurrence, de 20% l'an, durant les premiers cinq ans et lesdites options expireront le 31 décembre 1978.

Trizec Corporation Limited — En vertu de lettres patentes supplémentaires, datées du 21 novembre 1968, le capital-actions autorisé de la compagnie a été augmenté de 30,000,000 d'actions sans valeur nominale ou au pair à 38,000,000 d'actions sans valeur nominale ou au pair.

Sobeys Stores Limited — La Bourse Canadienne a été notifiée que Sobeys a acheté Joy Supermarkets Ltd., situées au Woolco City Shopping Centre. En outre, une nouvelle entreprise a été formée, soit la Joy Stores Limited, pour prendre le contrôle de deux magasins Joy à Sidney et Glace Bay.

Third Canadian General Investment Trust Limited — En vertu de lettres patentes supplémentaires, datées du 5 novembre 1968, le capital-actions autorisé de la société, a été réduit de 119,492 actions de premier privilège, d'une valeur au pair de \$50.00 chacune, dont 59,492 actions étaient désignées comme actions de premier privilège, \$2.50 cumulatif, série "A", à 118,477 actions d'une valeur au pair de

\$50.00 chacune, dont 58,477 se trouvent désignées comme actions de premier privilège, \$2.50 cumulatif, série "A".

Lamontagne Limitée — Un total de 5,000 actions additionnelles de la compagnie ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. Ces actions sont réservées, conformément à l'option consentie à M. Paul Bardou, susceptible d'être exercée selon les termes et conditions du plan d'option.

Rayées de la liste

Credit M-G Inc. — Les actions de la classe "A" de l'entreprise, qui furent suspendues le 2 décembre 1968 par les autorités de la Bourse Canadienne, ont été rayées de la liste des valeurs de ce marché

le 13 décembre 1968. La Bourse précitée a été avisée que le programme de réorganisation de l'institution financière précitée n'a pas été approuvé par ses détenteurs d'obligations.

Walter M. Lowney Company Limited — A la demande de la compagnie, ses actions ont été rayées de la liste des valeurs de la Bourse Canadienne, à la fermeture de cette dernière, vendredi, le 13 décembre 1968. Standard Brands Limited, conformément à une offre datée du 15 mai 1968, faite aux détenteurs d'actions de Walter M. Lowney Company Limited et conformément à la section 128 de la Loi des compagnies du Canada, a acquis toutes les actions en circulation de Walter M. Lowney Company Limited.

Pour Noël... un cadeau original

offrez un abonnement

au journal

LES AFFAIRES



Le seul hebdomadaire
financier,
industriel
et commercial
de langue française
au Canada

Cette année, remplacez la traditionnelle bouteille de Noël par un cadeau que vos amis et confrères apprécieront durant 52 semaines.

Donnez-leur LES AFFAIRES! C'est un cadeau original, différent, utile, pratique et d'un prix raisonnable (seulement \$9.00).

En plus d'apprécier votre geste, ils auront l'occasion, tout comme vous, de recevoir chaque lundi une mine de renseignements et de nouvelles traitant exclusivement de sujets économiques, industriels, financiers et commerciaux... sans compter les 9 éditions spéciales qui seront publiées au cours de l'année, et qui étudieront en profondeur les principaux secteurs de notre économie.

Les Affaires est édité au Québec, par des Québécois, pour des Québécois.

N'hésitez pas, commandez maintenant, et la première édition sera expédiée en temps pour Noël, accompagnée d'une carte informant vos amis du cadeau que vous leur offrez.

Veuillez expédier LES AFFAIRES pour un an, en cadeau à :

NOM
ADRESSE
VILLE ZONE PROV.

☐ paiement inclus (\$9.00) ☐ me facturer

VOTRE NOM
ADRESSE
VILLE ZONE PROV.

DÉTACHER ET EXPÉDIER LE BON DE COMMANDE
CI-DESSUS À :

LES AFFAIRES

635 est, boul. Henri-Bourassa, Montréal 357, Québec

Veuillez expédier LES AFFAIRES pour un an, en cadeau à :

NOM
ADRESSE
VILLE ZONE PROV.

☐ paiement inclus (\$9.00) ☐ me facturer

VOTRE NOM
ADRESSE
VILLE ZONE PROV.

DÉTACHER ET EXPÉDIER LE BON DE COMMANDE
CI-DESSUS À :

LES AFFAIRES

635 est, boul. Henri-Bourassa, Montréal 357, Québec